

Budget 2024

PDI 2024-2033

**Présentation à intention des membres de
la Commission des finances et de l'administration**
Séance du 22 novembre 2023

Plan de la présentation

1. Budget de fonctionnement

1.1. Faits saillants

1.2. Budget détaillé

1.2.1. Revenus et dépenses

1.2.2. Fiscalité locale

1.2.3. Quotes-parts

2. PDI 2024-2033

2.1. Faits saillants

2.2. PDI 2024-2033 détaillé

2.3. Gestion de la dette

3. Section Climat 2024

Plan de la présentation

1. Budget de fonctionnement

1.1. Faits saillants

1.2. Budget détaillé

1.2.1. Revenus et dépenses

1.2.2. Fiscalité locale

1.2.3. Quotes-parts

2. PDI 2024-2033

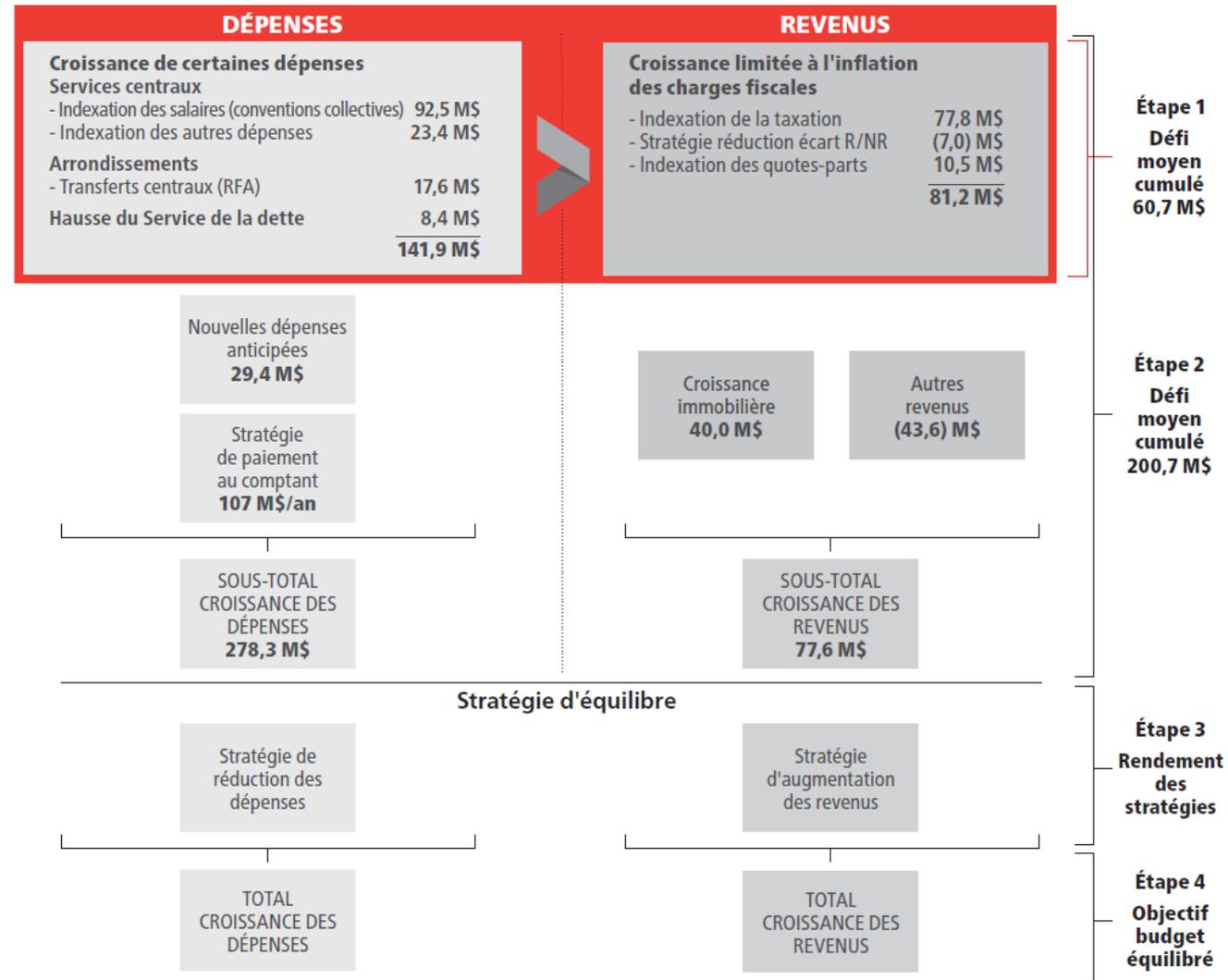
2.1. Faits saillants

2.2. PDI 2024-2033 détaillé

2.3. Gestion de la dette

3. Section Climat 2024

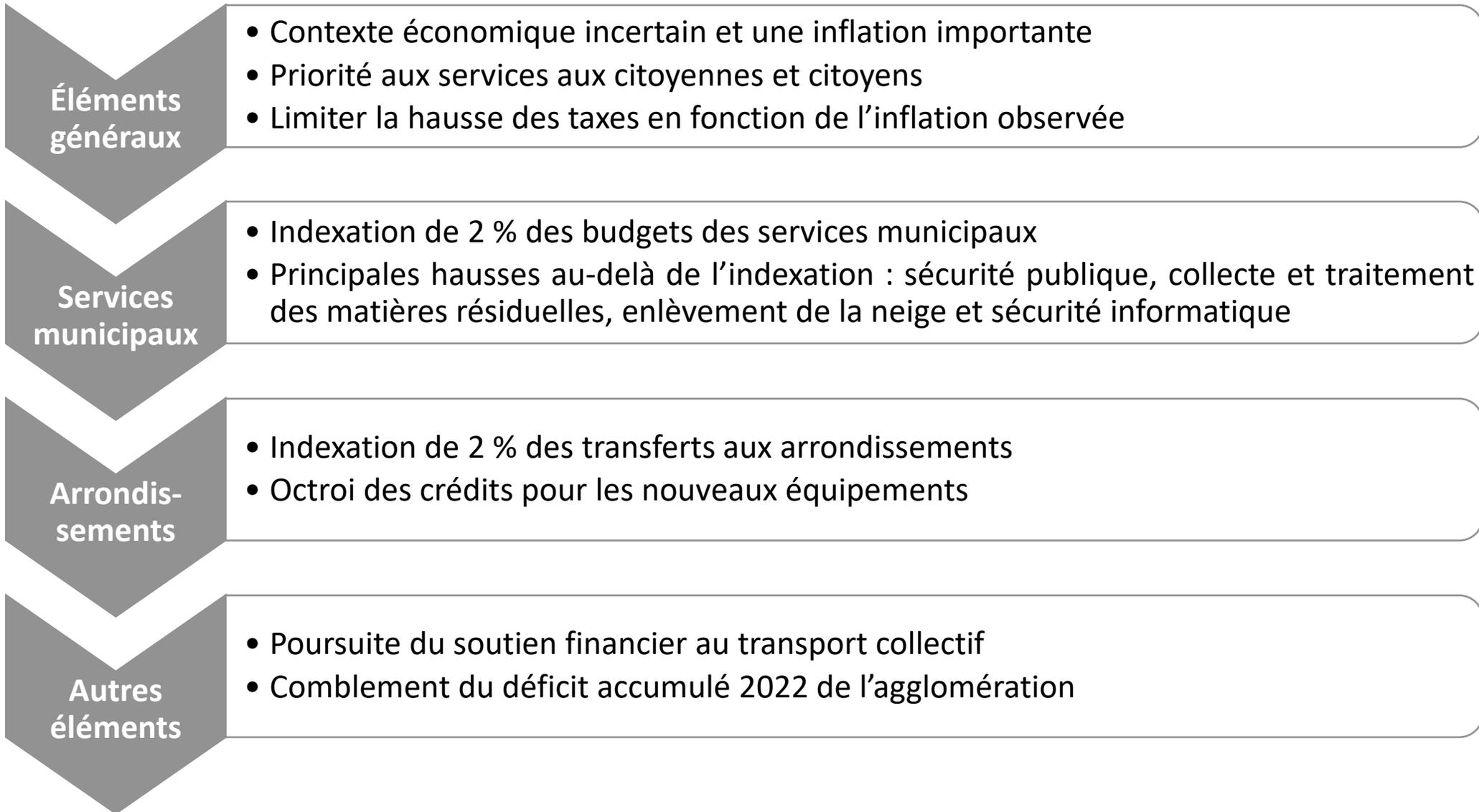
1.1. Rappel des perspectives budgétaires 2024



[Perspectives budgétaires 2024](#) p. 16, déposé à la Commission des finances et de l'administration au printemps 2023.

***Données proviennent du cadre financier 2024-2028 au 27 janvier 2023

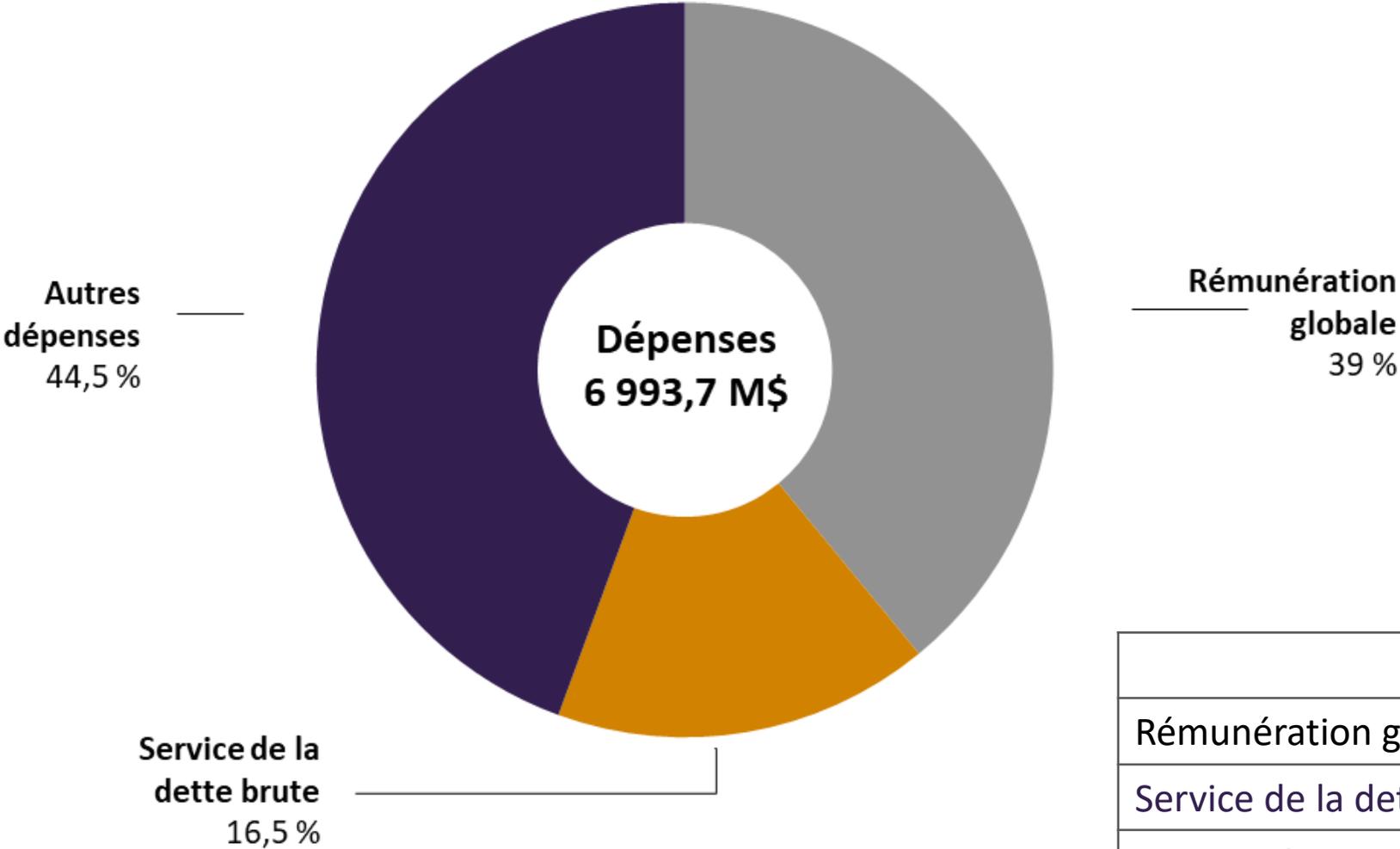
1.1. Principales orientations pour la confection du budget 2024



1.1. Un budget équilibré

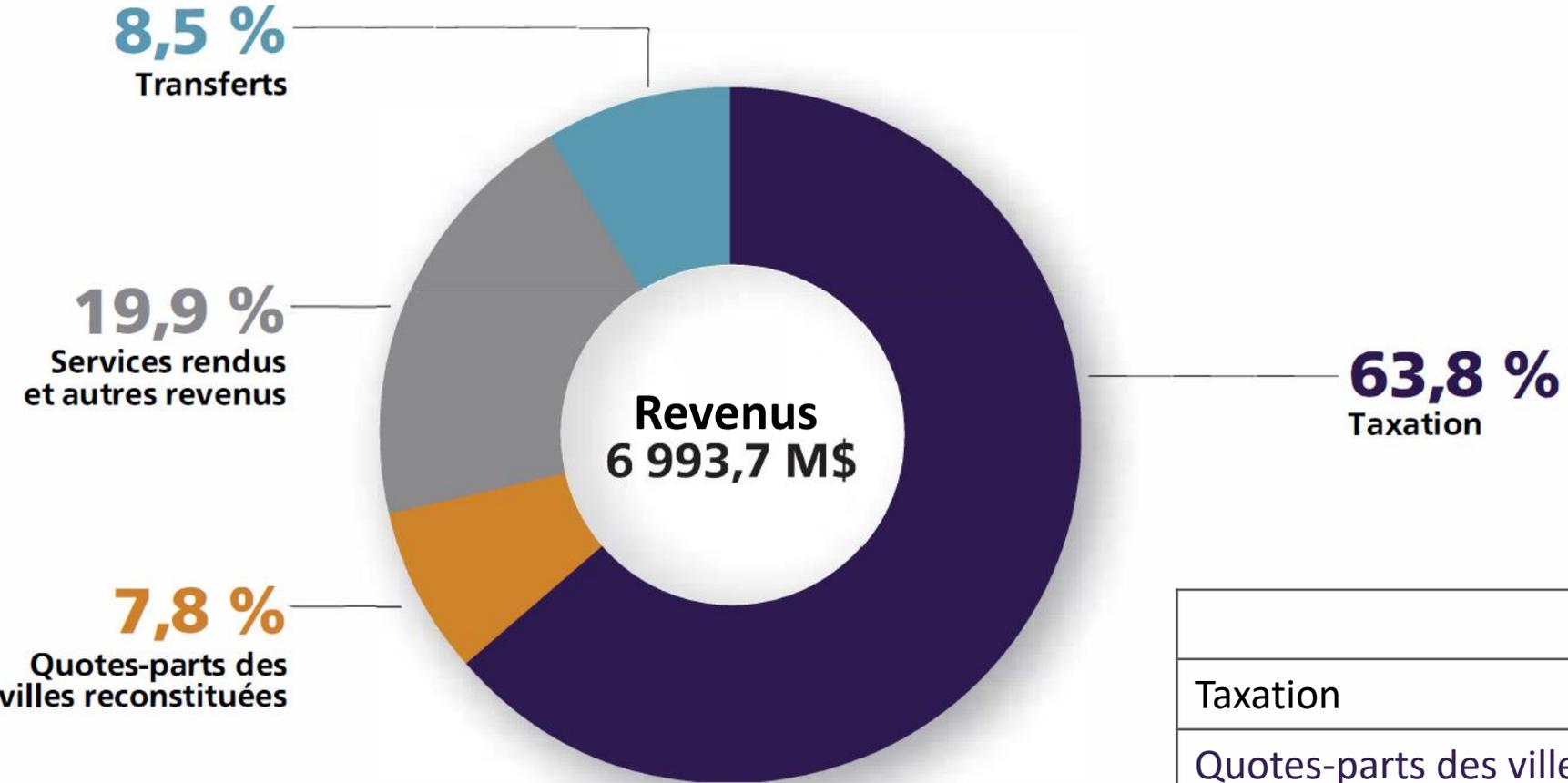
- En 2024, un budget de fonctionnement équilibré de 6,993 G\$.
- Une hausse des dépenses limitée à 3,5 %, ou 234,5 M\$.

1.1. Grands postes de dépenses



	2023	2024
Rémunération globale	38,7 %	39 %
Service de la dette brute	17,6 %	16,5 %
Autres dépenses	43,7 %	44,5 %

1.1. Sources des revenus



	2023	2024
Taxation	63 %	63,8 %
Quotes-parts des villes reconstituées	7,7 %	7,8 %
Services rendus et autres revenus	21,6 %	19,9 %
Transferts	7,7 %	8,5 %

1.1. Faits saillants de la fiscalité

- Le **conseil municipal limite la hausse** des charges fiscales sous son contrôle à 4,6 %, tant pour les immeubles résidentiels que non résidentiels;
- Globalement, les taxes des **conseils d'arrondissement** augmentent :
 - de 9,1 % pour leurs taxes de services
 - de 2,9 % pour leurs taxes d'investissement
- Au total, la hausse est sous le niveau de l'inflation observée de 5,2 % pour 2023, mesurée par l'ISQ entre août 2022 et août 2023 :
 - 4,9 % pour les immeubles résidentiels;
 - 4,6 % pour les immeubles non résidentiels.

Plan de la présentation

1. Budget de fonctionnement

1.1. Faits saillants

1.2. Budget détaillé

1.2.1. Revenus et dépenses

1.2.2. Fiscalité locale

1.2.3. Quotes-parts

2. PDI 2024-2033

2.1. Faits saillants

2.2. PDI 2024-2033 détaillé

2.3. Gestion de la dette

3. Section Climat 2024

1.2.1. Principales variations des dépenses

Budget de fonctionnement 2024

6 993,7 M\$

↑ **234,8 M\$**
3,5 %

48,4 M\$	Transport collectif pour la contribution ARTM
35,5 M\$	Sécurité publique, dont les nouveaux policiers
37,6 M\$	Arrondissements
25,3 M\$	Ramassage et traitement des matières résiduelles (services centraux)
11,4 M\$	Déneigement (services centraux)
12,7 M\$	Bonification de l'entente BIXI Montréal, notamment pour le projet pilote vélos en hiver
10,6 M\$	TI, notamment en sécurité informatique

1.2.1. Principales variations des revenus

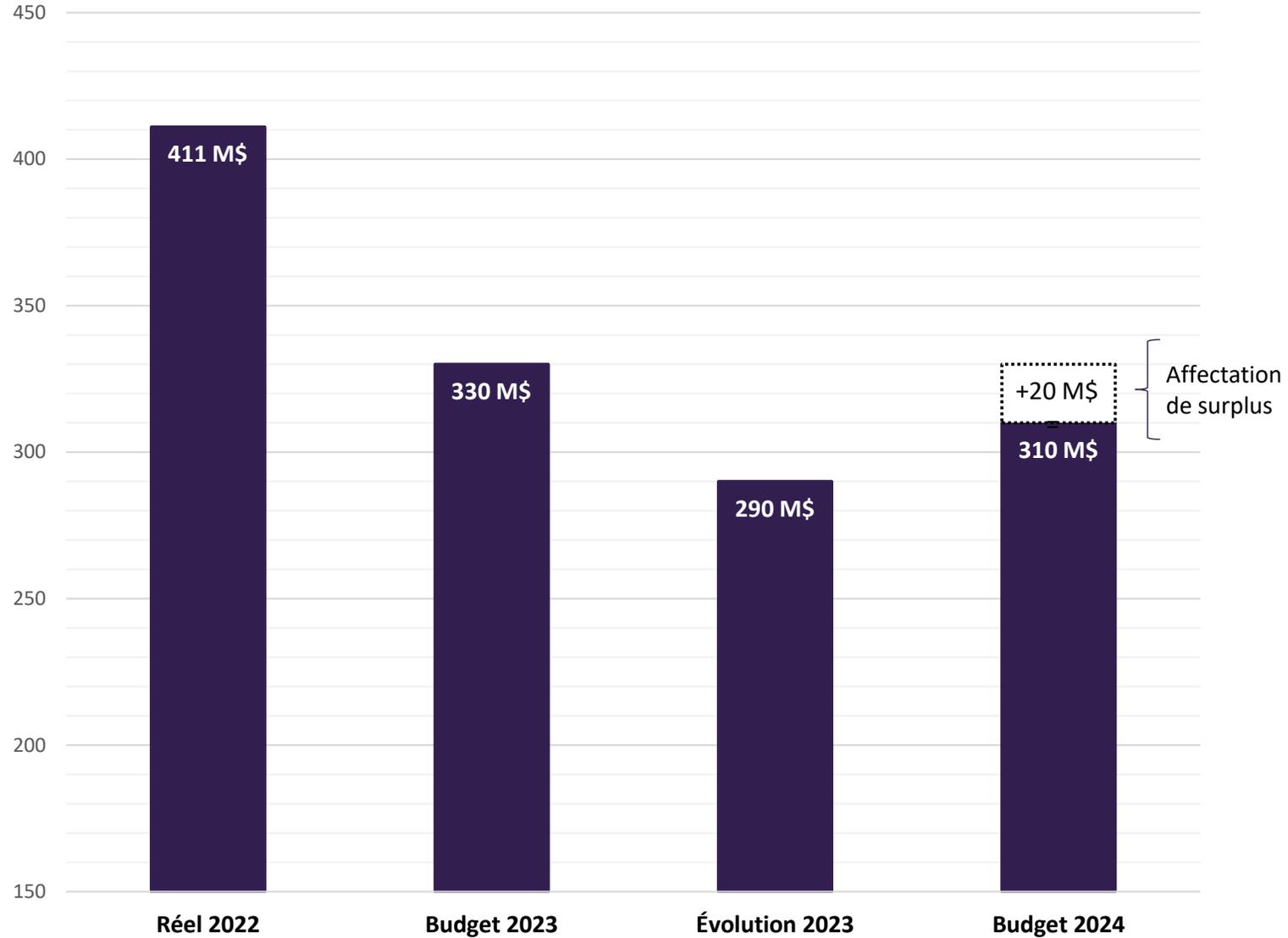
Budget de fonctionnement 2024

6 993,7 M\$

↑ **234,8 M\$**
3,5 %

165,7 M\$	Charges fiscales relevant du conseil municipal
22,5 M\$	Quotes-parts des villes reconstituées
18,4 M\$	Taxes de services dans les arrondissements
(20 M\$)	Droits de mutations
(18,3 M\$)	Revenus de la taxe sur les immatriculations
61,7 M\$	Partage de la croissance d'un point de la TVQ
18,7 M\$	Compensations - matières recyclables
11,2 M\$	Bonification de l'entente BIXI Montréal, notamment pour le projet pilote vélos en hiver
(106,9 M\$)	Réduction du recours aux surplus cumulés
49,3 M\$	Revenus d'intérêts

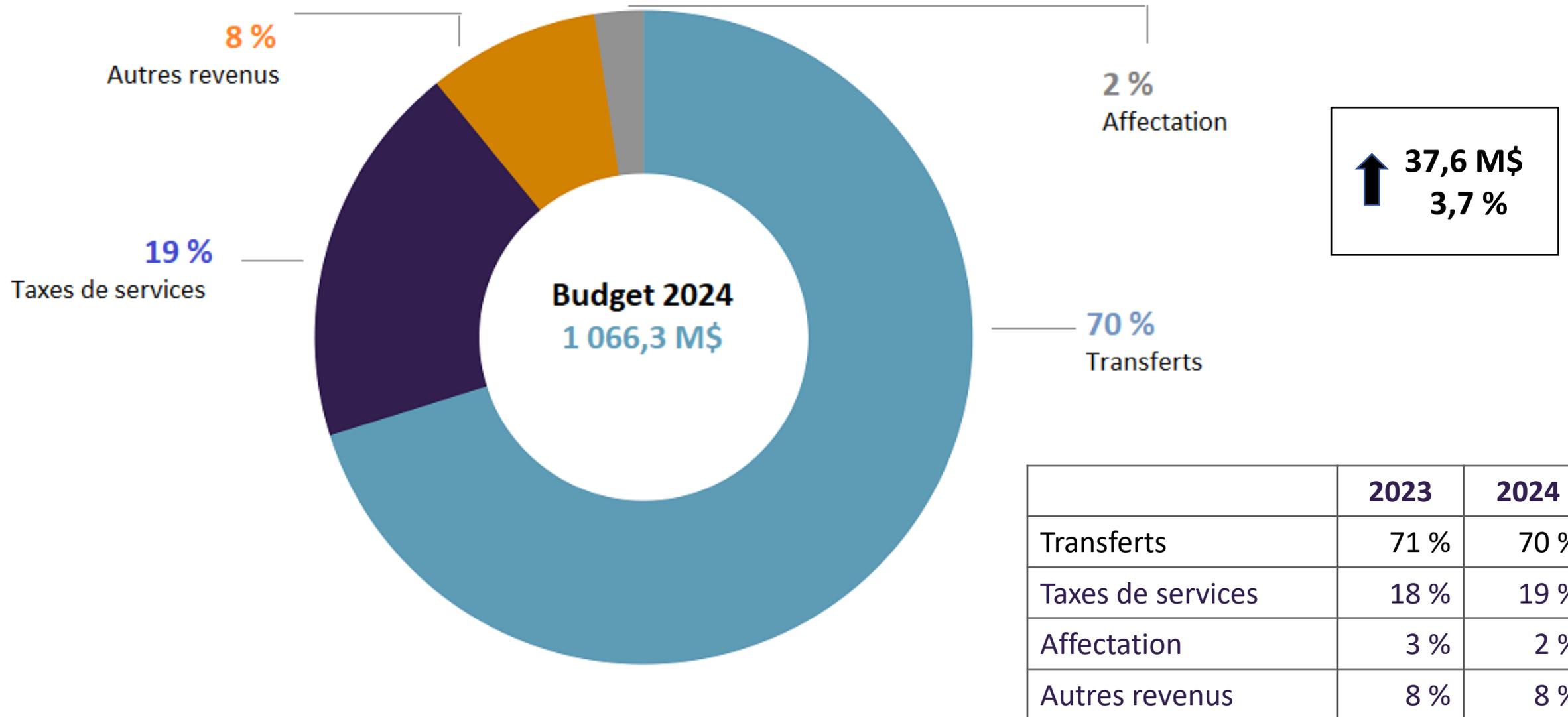
1.2.1. Droits de mutation



1.2.1. Transport en commun

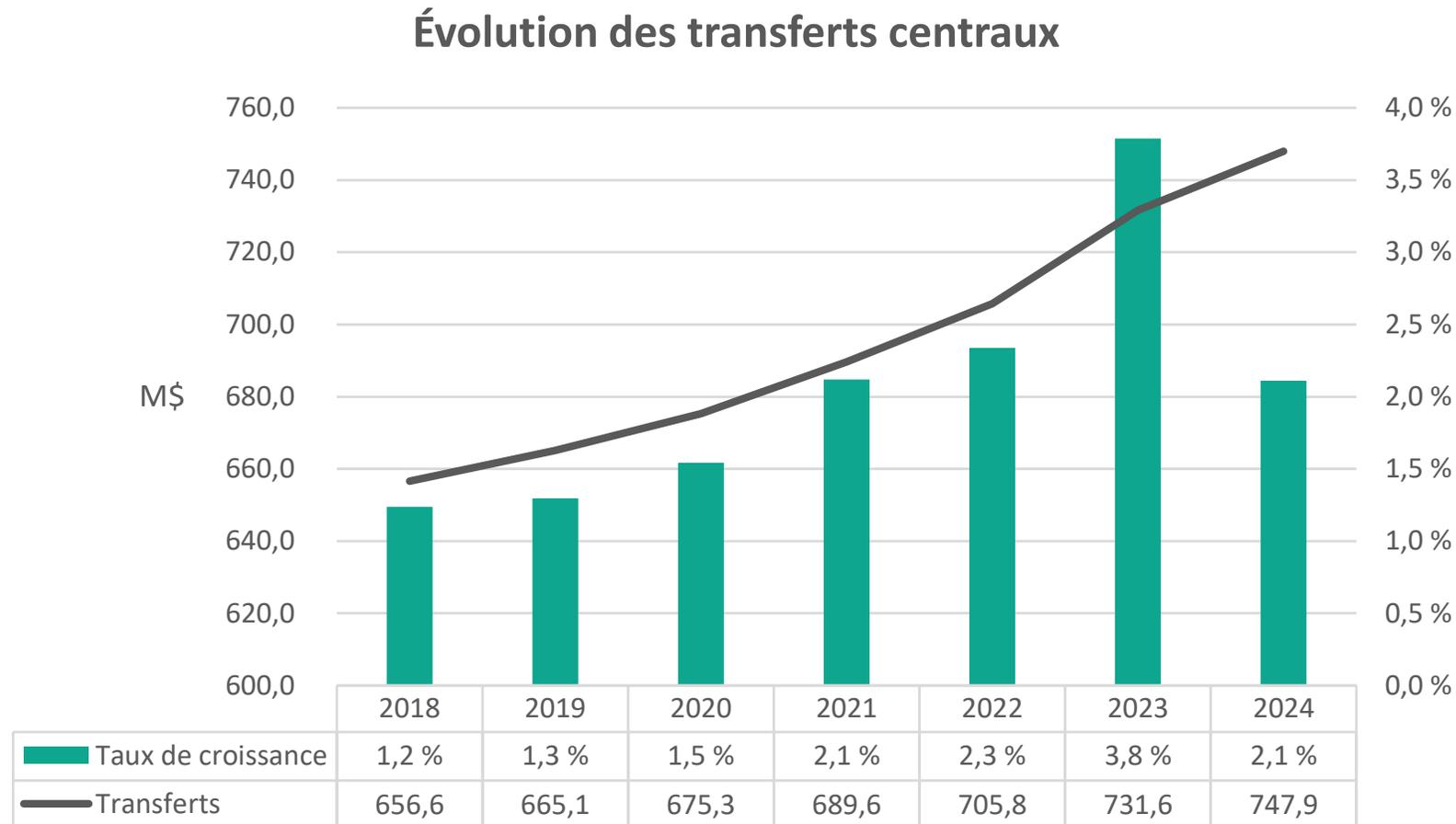
- La **contribution au transport collectif** est en hausse de 48,4 M\$ pour s'établir à 715,6 M\$.
- Cette hausse permet de financer, notamment :
 - l'**indexation** de la contribution de base à l'ARTM,
 - la croissance de la facture du REM,
 - l'annualisation de la gratuité tarifaire pour les personnes âgées de 65 ans et +,
 - la **contribution de la Ville au programme de la SOFIL**.

1.2.1. Budget 2024 des arrondissements



1.2.1. Budget 2024 des arrondissements

- Les transferts centraux destinés aux arrondissements sont en hausse de 2,1 % en 2024.



1.2.1. Variation de l'effectif

VARIATION DES A-P.	A-P.
Principales variations	Total
Arrondissements	188,3
Services centraux - financés par ententes	148,0
Services centraux - autres	155,5
Postes relatifs aux enjeux prioritaires en sécurité (Vision zéro, préventionnistes, cybersécurité)	65,8
Autres besoins	89,7
Revue des activités et des programmes	-91,0
Variation totale	400,8

Plan de la présentation

1. Budget de fonctionnement

1.1. Faits saillants

1.2. Budget détaillé

1.2.1. Revenus et dépenses

1.2.2. Fiscalité locale

1.2.3. Quotes-parts

2. PDI 2024-2033

2.1. Faits saillants

2.2. PDI 2024-2033 détaillé

2.3. Gestion de la dette

3. Section Climat 2024

1.2.2. Fiscalité locale – Rappel orientations

- Le **conseil municipal limite la hausse** des charges fiscales sous son contrôle à 4,6 %, tant pour les immeubles résidentiels que non résidentiels;
- Globalement, les taxes des **conseils d'arrondissement** augmentent :
 - de 9,1 % pour leurs taxes de services (*détails p. 55 volume budgétaire*)
 - de 2,9 % pour leurs taxes d'investissement
- **Au total**, la hausse est sous le niveau de l'inflation observée de 5,2 % pour 2023, mesurée par l'ISQ entre août 2022 et août 2023 :
 - 4,9 % pour les immeubles résidentiels;
 - 4,6 % pour les immeubles non résidentiels.

1.2.2. Répartition des charges fiscales

- Les charges fiscales sous le contrôle du **conseil municipal** représentent:
 - 87 % des charges fiscales des immeubles résidentiels
 - 97 % des charges fiscales des immeubles non résidentiels
- Les charges fiscales sous le contrôle des **conseils d'arrondissement** représentent:
 - 13 % des charges fiscales des immeubles résidentiels
 - 3 % des charges fiscales des immeubles non résidentiels

1.2.2. Fiscalité locale – Effets des décisions

Immeubles	Hausse	Proportion	Effet
Immeubles résidentiels - hausse des charges totales :			4,9%
Conseil municipal	4,6%	x 87%	= 4,0%
Conseils d'arrondissement			
· Taxes de services	9,1%	x 8%	= 0,8%
· Taxes d'investissement	2,9%	x 5%	= 0,1%
Immeubles non résidentiels - hausse des charges totales :			4,6%
Conseil municipal	4,6%	x 97%	= 4,5%
Conseils d'arrondissement			
· Taxes de services	9,1%	x 2%	= 0,1%
· Taxes d'investissement	2,9%	x 1%	= 0,0%

1.2.2. Fiscalité locale – Effets des décisions

Immeubles résidentiels

↑ 2,6 %	↑ 4,0 %	
Taxe foncière générale	Décisions du conseil municipal	
↑ 0,5 %		Taxe relative à l'eau
↑ 0,9 %		Taxe relative à l'ARTM
↑ <0,1 %		Taxe relative aux dettes
0 %		Taxe relative à la voirie
↑ 0,7 %	↑ 0,9 %	
Taxes de services		Décisions des conseils d'arrondissement
↑ 0,2 %	Taxes d'investissements	
Hausse des charges fiscales foncières		
↑ 4,9 %		

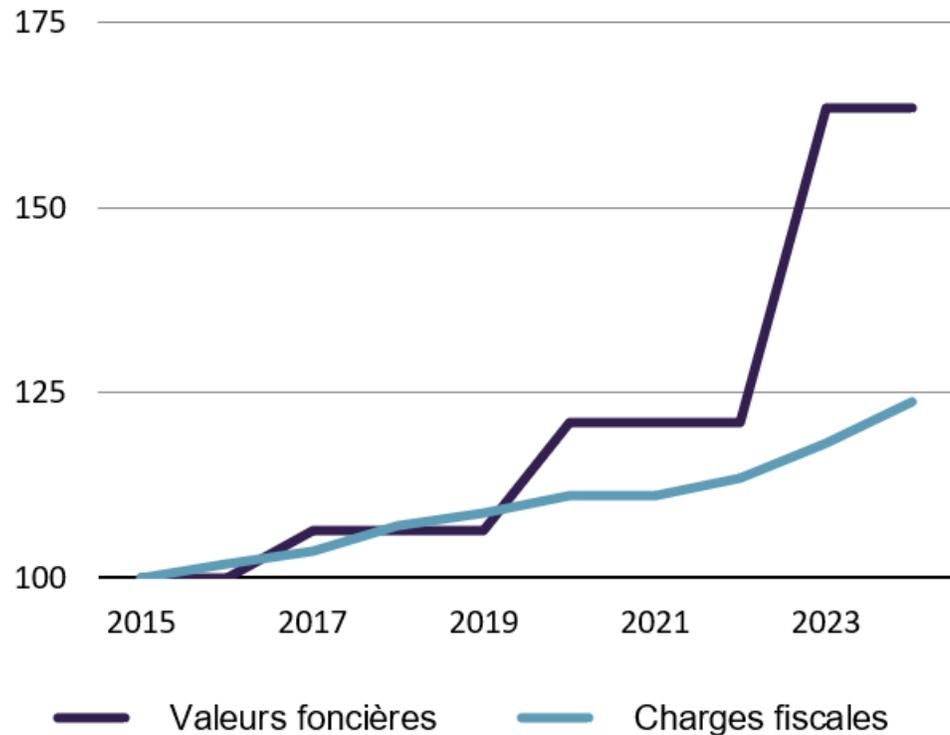
Immeubles non résidentiels

↑ 3,0 %	↑ 4,5 %	
Taxe foncière générale	Décisions du conseil municipal	
↑ 0,5 %		Taxe relative à l'eau
↑ 1,0 %		Taxe relative à l'ARTM
↑ <0,1 %		Taxe relative aux dettes
0 %		Taxe relative à la voirie
↑ 0,1 %	↑ 0,1 %	
Taxes de services		Décisions des conseils d'arrondissement
0 %	Taxes d'investissements	
Hausse des charges fiscales foncières		
↑ 4,6 %		

1.2.2. Dépôt du rôle (étalement sur 3 ans) et les charges fiscales

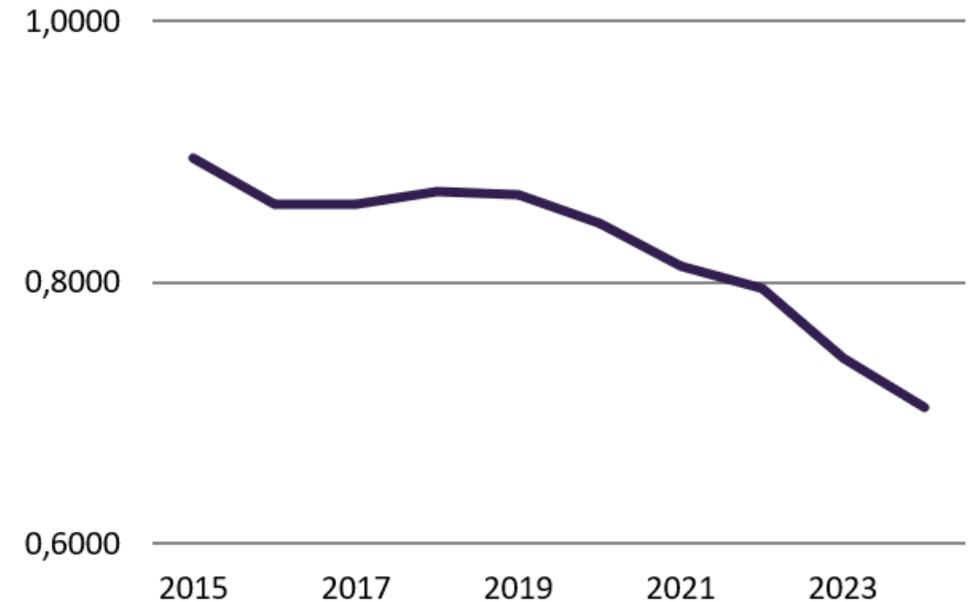
Évolution des indices des charges fiscales foncières et des valeurs foncières Immeubles résidentiels, entre 2015 et 2024

Indice (2015 = 100)



Évolution des taux moyens cumulé de la catégorie d'immeubles résiduelle (5 logements et moins), entre 2015 et 2024

(\$ par 100 \$ d'évaluation foncière)



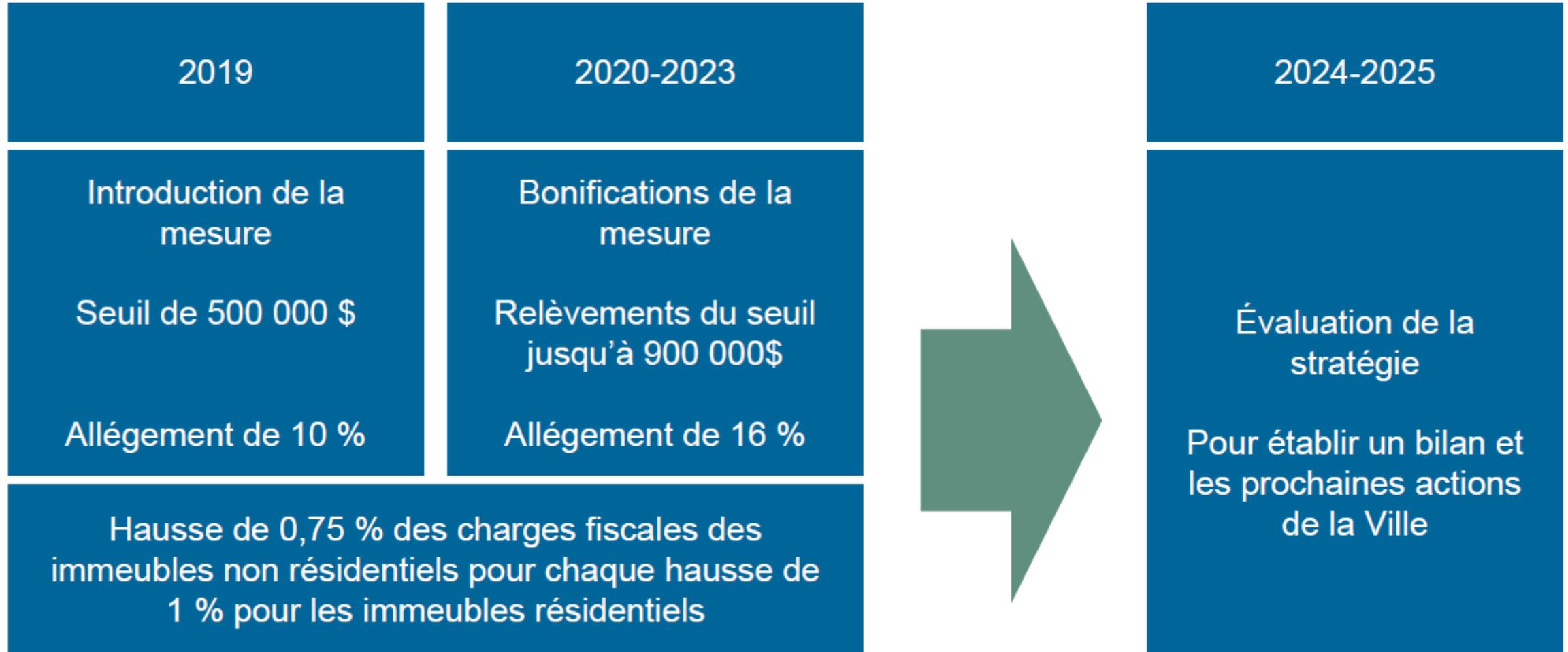
1.2.2. Variation des charges fiscales – effets sur une résidence moyenne

Variation des charges fiscales	Taxes 2023	Taxes 2024	Variations	
			(\$)	(%)
Relevant du conseil municipal				
Taxe foncière générale	3 338 \$	3 457 \$	119 \$	2,6 %
Dettes des anciennes villes	117 \$	120 \$	3 \$	< 0,1 %
Taxe relative à l'eau	577 \$	599 \$	22 \$	0,5 %
Taxe relative à la voirie	18 \$	18 \$	-	-
Taxe relative à l'ARTM	13 \$	54 \$	41 \$	0,9 %
Relevant des conseils d'arrondissement				
Taxe relative aux services	372 \$	407 \$	35 \$	0,7 %
Taxe relative aux investissements	230 \$	237 \$	7 \$	0,2 %
Charge fiscale totale	4 665 \$	4 892 \$	227 \$	4,9 %

Note : Les variations sont celles d'une résidence moyenne dont la valeur ajustée est à 694 541 \$ au rôle d'évaluation 2023-2024-2025.

1.2.2. Mesure des taux différenciés pour les immeubles non résidentiels

Une mesure qui bénéficie à plus de 90 % des immeubles non résidentiels de la ville



1.2.2. Mesure des taux différenciés pour les immeubles non résidentiels

Types de taxes	Sans la mesure	Avec la mesure
Taxe foncière générale	23 494 \$	19 197 \$
Taxes spéciales	4 187 \$	4 000 \$
Taxes d'arrondissement	739 \$	739 \$
Total	28 420 \$	23 936 \$
Effet cumulatif de la mesure	(4 484 \$) (16 %)	

1.2.2. Taxe sur le stationnement

- Taxe sur les parcs de stationnement :
 - Les revenus participent au financement du transport collectif;
 - Objectif additionnel : inciter les propriétaires de ces grands terrains à mener une réflexion sur le territoire qu'ils occupent (incitatif à la densification par exemple).
- Décisions 2024 :
 - Indexation de 3 % des taux sur le territoire du centre-ville (secteurs A, B et C);
 - Diminution du seuil d'application de la taxe dans le secteur D (réduction de 20 000 à 10 000 mètres carrés).
- La réduction du seuil et l'indexation des taux dans les secteurs du centre-ville accroîtront d'environ **3,6 M\$ les revenus** de la Ville.

Plan de la présentation

1. Budget de fonctionnement

1.1. Faits saillants

1.2. Budget détaillé

1.2.1. Revenus et dépenses

1.2.2. Fiscalité locale

1.2.3. Quotes-parts

2. PDI 2024-2033

2.1. Faits saillants

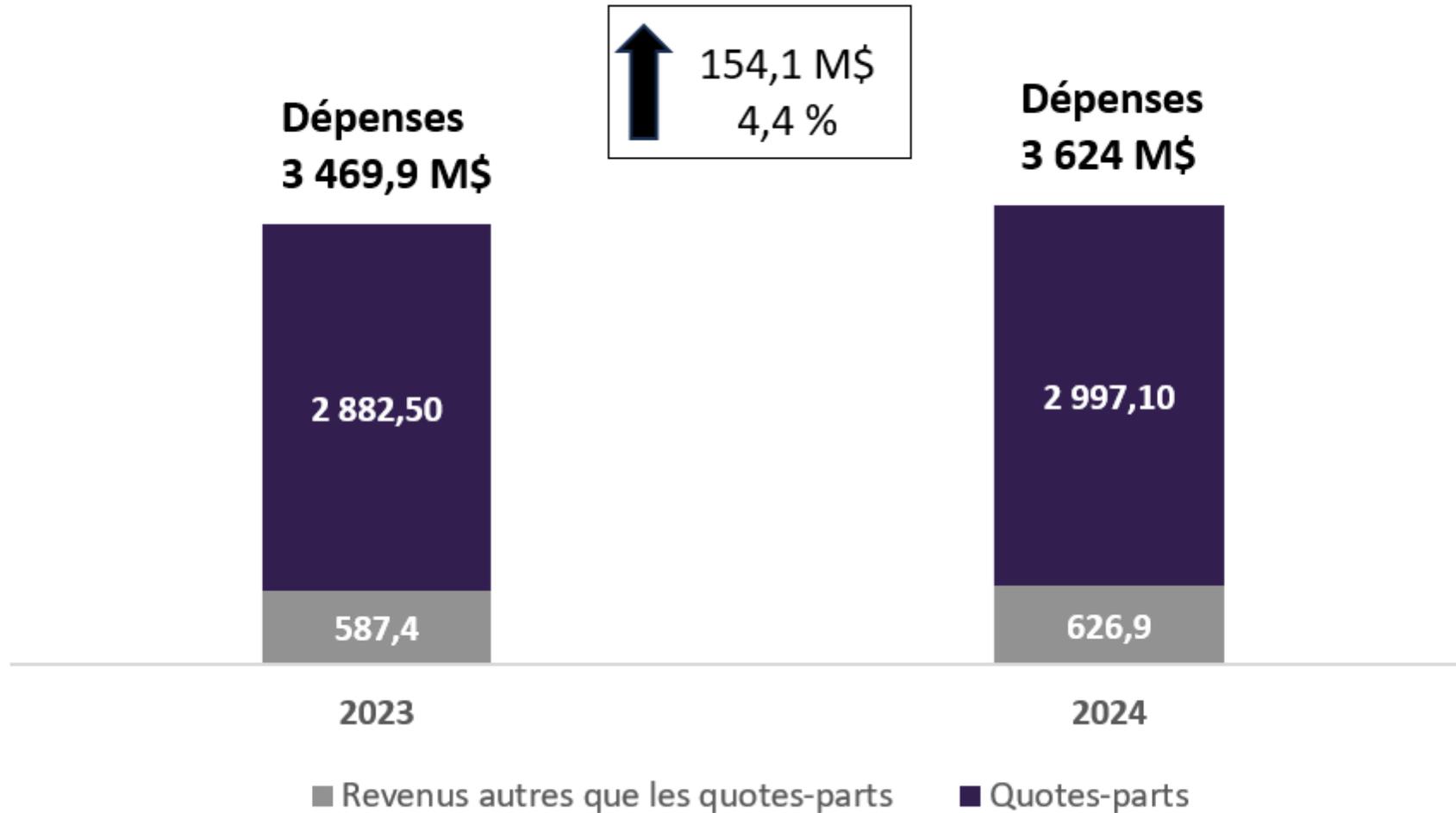
2.2. PDI 2024-2033 détaillé

2.3. Gestion de la dette

3. Section Climat 2024

1.2.3. Dépenses d'agglomération

Financement des dépenses d'agglomération



1.2.3. Quotes-parts 2023 à 2024

(en milliers de dollars)	Budget		Variation	
	2023	2024	En valeur	En %
Générales	2 475 854,0	2 624 750,6	148 896,6	6,0
Spécifiques				
Service des premiers répondants	11 869,9	12 761,3	891,4	7,5
Service de l'eau	183 185,9	197 693,7	14 507,8	7,9
Alimentation en eau potable	100 484,0	103 668,9	3 185,0	3,2
Compteurs d'eau	2 037,3	1 892,2	(145,1)	(7,1)
Travaux admissibles au programme TECQ	7 936,1	10 052,7	2 116,6	26,7
Travaux admissibles au programme FCCQ	8 031,4	8 361,2	329,8	4,1
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	5 248,4	5 114,5	(133,9)	(2,6)
Déficit des exercices antérieurs	87 881,4	32 778,0	(55 103,4)	(62,7)
Total	2 882 528,4	2 997 073,1	114 544,7	4,0

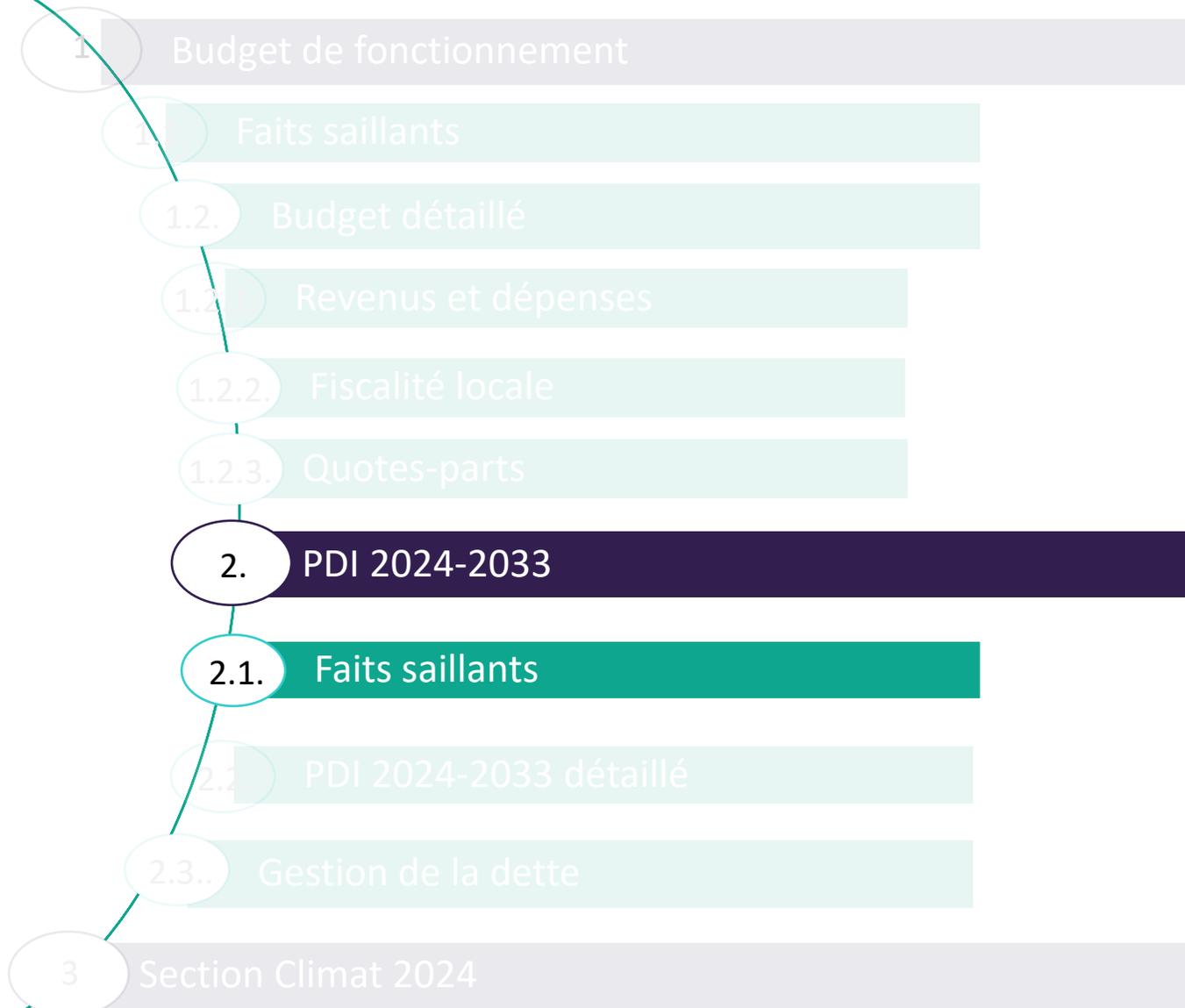
1.2.3. Variation des quotes-parts 2023 à 2024

Villes liées de l'agglomération	Quotes-parts 2023	Quotes-parts 2024	Variation	
			(000 \$)	(%)
Ville de Montréal	2 359 206,4	2 451 245,9	92 039,5	3,9 %
Villes reconstituées	523 322,0	545 827,2	22 505,2	4,3 %
Baie-D'Urfé	16 588,6	17 238,6	650,0	3,9 %
Beaconsfield	29 146,1	30 097,6	951,5	3,3 %
Côte-Saint-Luc	35 030,4	36 268,0	1 237,7	3,5 %
Dollard-des-Ormeaux	54 695,1	56 796,4	2 101,3	3,8 %
Dorval	80 830,5	84 934,4	4 103,9	5,1 %
Hampstead	13 667,7	14 137,6	469,9	3,4 %
Kirkland	36 907,5	38 018,0	1 110,5	3,0 %
L'Île-Dorval	105,2	124,7	19,5	18,5 %
Montréal-Est	23 058,7	24 837,1	1 778,4	7,7 %
Montréal-Ouest	7 347,6	7 561,1	213,5	2,9 %
Mont-Royal	67 176,2	69 134,3	1 958,0	2,9 %
Pointe-Claire	78 214,8	83 243,6	5 028,8	6,4 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	10 117,5	10 717,3	599,8	5,9 %
Senneville	4 064,9	4 250,8	185,9	4,6 %
Westmount	66 371,3	68 467,8	2 096,5	3,2 %
Agglomération de Montréal	2 882 528,4	2 997 073,1	114 544,7	4,0 %

1.2.3. Contribution centre-ville 2023 et 2024

(en milliers de dollars)	Budget	
	2023	2024
Baie-D'Urfé	295,2	302,1
Beaconsfield	507,6	515,3
Côte-Saint-Luc	611,7	622,3
Dollard-des-Ormeaux	941,7	959,4
Dorval	1 430,1	1 477,8
Hampstead	242,1	244,7
Kirkland	651,5	659,4
L'Île-Dorval	1,6	1,6
Montréal-Est	392,9	415,0
Montréal-Ouest	130,1	131,7
Mont-Royal	1 192,7	1 206,9
Pointe-Claire	1 389,6	1 455,6
Sainte-Anne-de-Bellevue	177,6	184,2
Senneville	72,4	74,4
Westmount	1 185,0	1 201,9
Total – Contribution pour les dépenses afférentes au centre-ville	9 221,8	9 452,4

Plan de la présentation



2.1. Stratégies et orientations budgétaires retenues

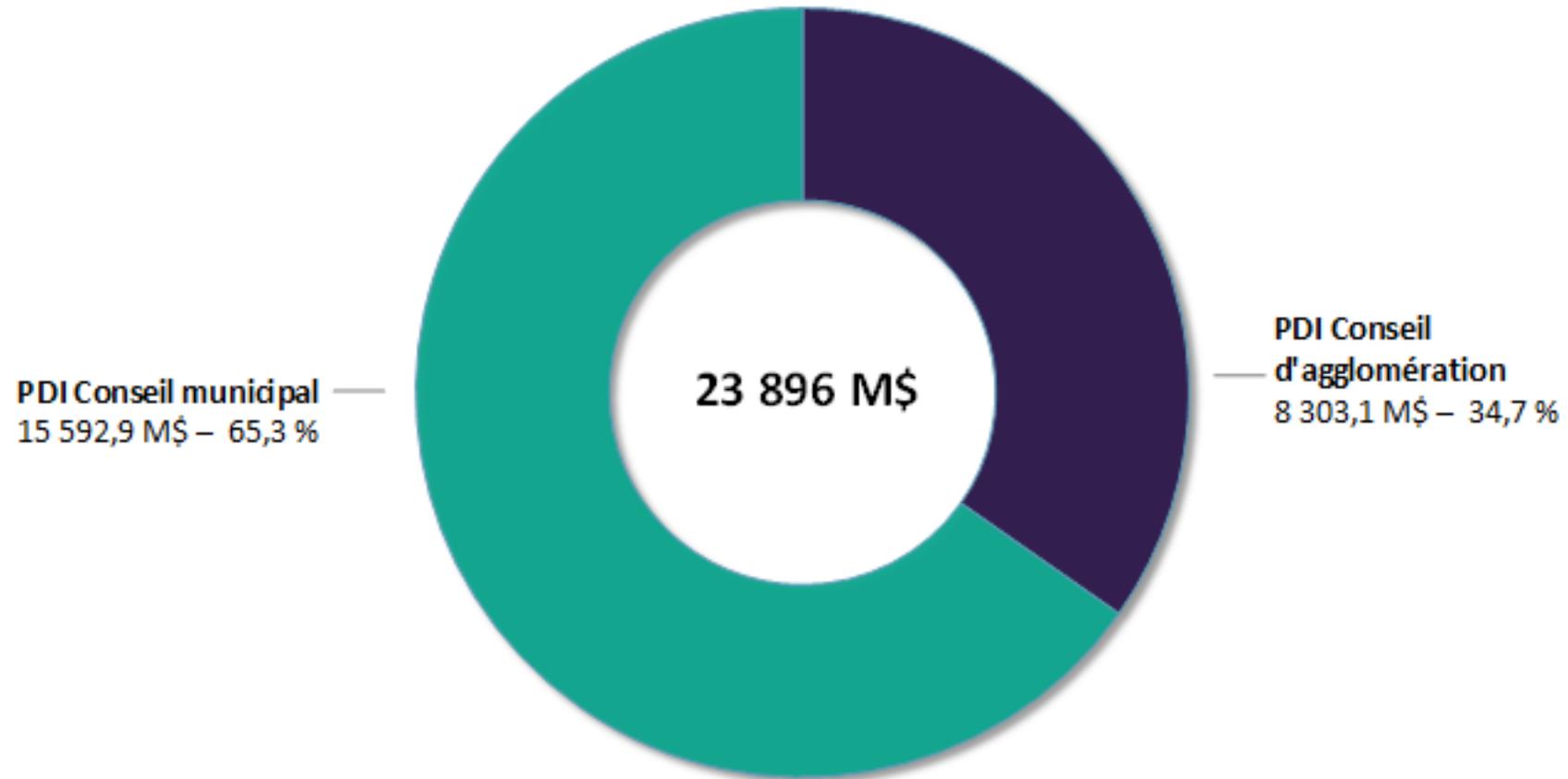
- 
- Planifier le PDI en tenant compte du maintien des actifs et de la capacité d'emprunt

- 
- Stabiliser le niveau des investissements du PDI de l'ordre de 2 G\$ par année à long terme

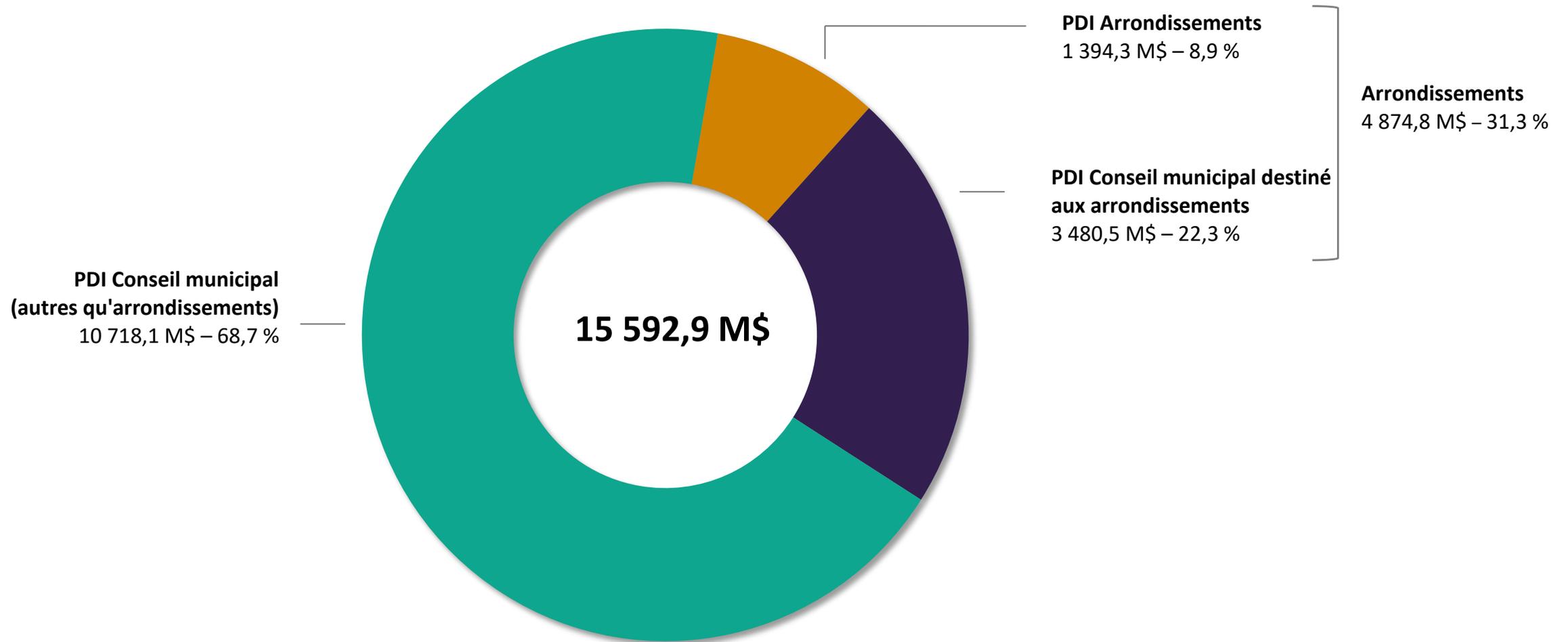
- 
- Exercer un suivi serré et continu de l'allocation annuelle du programme d'immobilisations

- 
- Retour au ratio d'endettement à l'intérieur des balises actuelles de la politique en 2024

2.1. Répartition des investissements



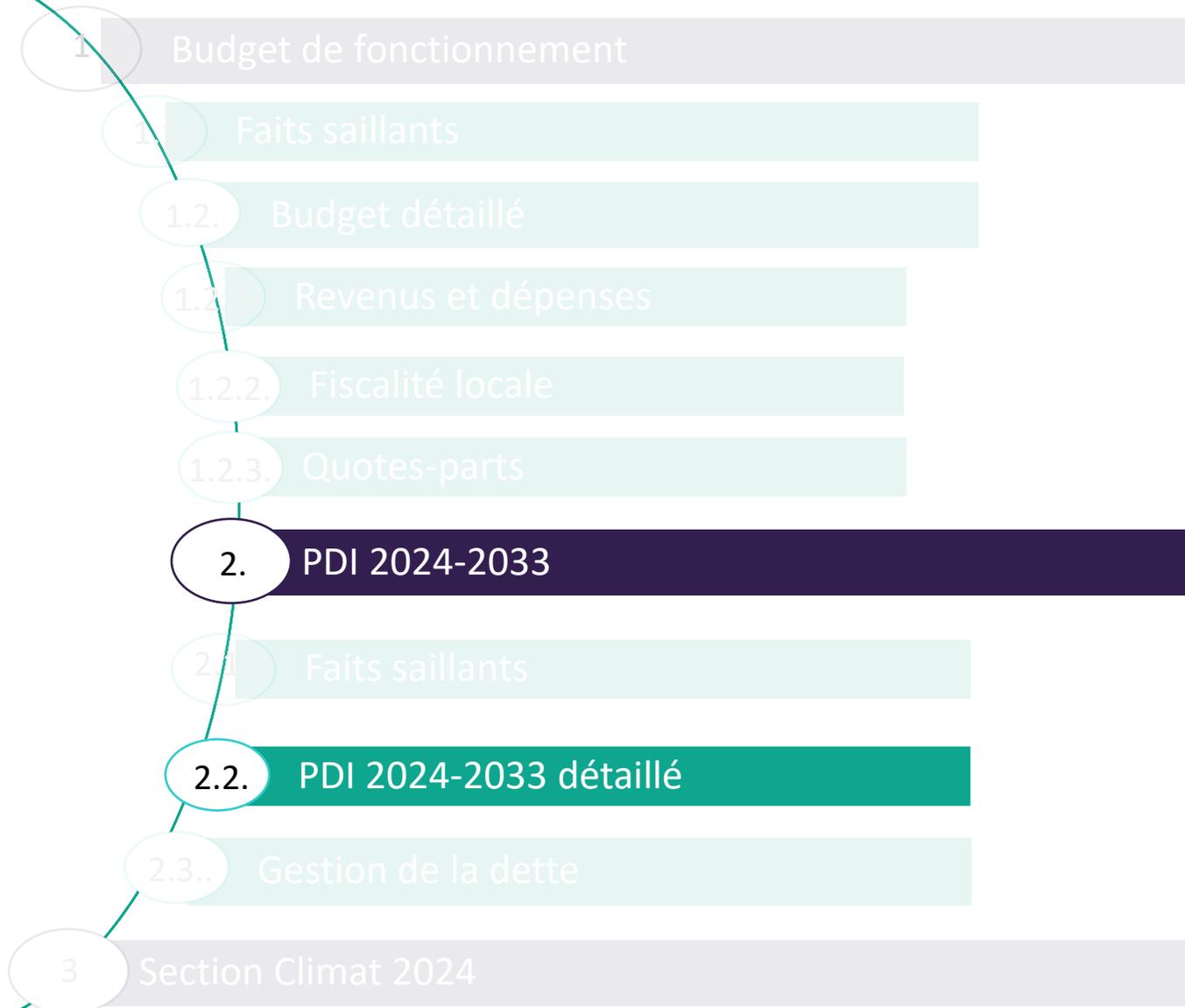
2.1. Répartition des investissements du conseil municipal



2.1. PDI 2024-2033 en bref

- Le PDI 2024-2033 prévoit des investissements totaux de **23 896 M\$**.
- En comparaison avec le précédent PDI, c'est une croissance effective des investissements de **1 894,4 M\$** ou 8,6 %.
- Les **investissements dans les infrastructures de l'eau** (6 117 M\$) et les infrastructures **routières** (6 379 M\$) demeurent l'axe central de ce PDI, soit **52 % des investissements** pour un total de 12 496 M\$, afin de réduire le déficit d'entretien.

Plan de la présentation



2.2. Part des investissements

Investissements du PDI 2024-2033 : 23 896 M\$

(millions de dollars)	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2024-2028	Total 2029-2033	Total 2024-2033
Protection	1 577	1 625	1 538	1 570	1 636	7 945	8 101	16 046
Développement	918	1 103	883	728	799	4 432	3 419	7 850
Total PDI	2 495	2 728	2 421	2 298	2 436	12 377	11 519	23 896

- Protection et réhabilitation des actifs existants : 16 046 M\$ (67 %)
- Développement : 7 850 M\$ (33 %)

L'intégration de nouveaux projets/programmes d'envergure, notamment le PPU des Faubourgs, la réalisation de logements abordables, les projets d'accompagnement avec la STM, le REM et le MTMD, fait croître le ratio lié au volet développement.

Bien que ces nouveaux projets soient considérés sous le volet développement, plusieurs interventions serviront à remplacer les infrastructures souterraines et routières avoisinantes.

2.2. Nouveaux programmes et projets

Nouveaux programmes et projets par rapport au précédent PDI, notamment :

- Requalification du boulevard Ville-Marie - PPU des Faubourgs (188 M\$)
- Construction des nouvelles serres d'exposition du Jardin botanique (150 M\$)
- Réaménagement complet de la rue Sainte-Catherine Est – Village (149 M\$)
- Programme d'aménagement urbain inclusif – PAUI (54 M\$)
- Implantation des stations électriques de vélo en libre-service BIXI sur le domaine public (23 M\$)

2.2. Bonification de programmes centraux

Bonification de programmes centraux existants par rapport au précédent PDI, notamment :

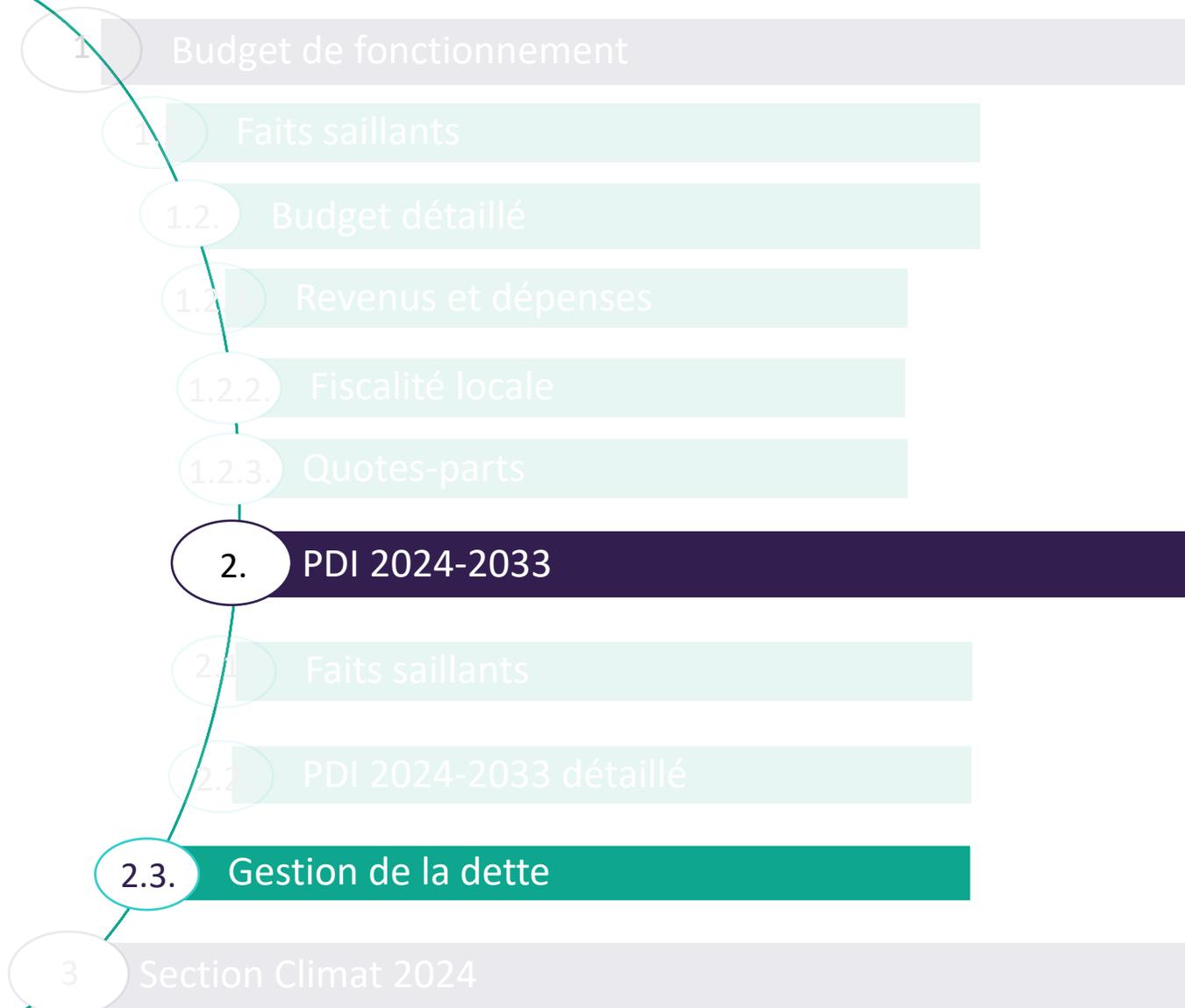
- Matériel roulant - Ville (+427 M\$), afin d'accélérer leur remplacement pour mieux répondre aux besoins opérationnels croissants
- Réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts (+213 M\$), suite à l'augmentation des coûts de renouvellement des réseaux ainsi que de remplacement des entrées de service en plomb
- Plan directeur de drainage (+188 M\$), suite aux nouveaux besoins liées à l'adaptation aux changements climatiques
- Réseau primaire d'égouts (+147 M\$), afin d'accélérer le rattrapage du déficit d'entretien
- Maintien et amélioration de l'actif de feux de circulation (+63 M\$)

2.1. Bonification de projets existants

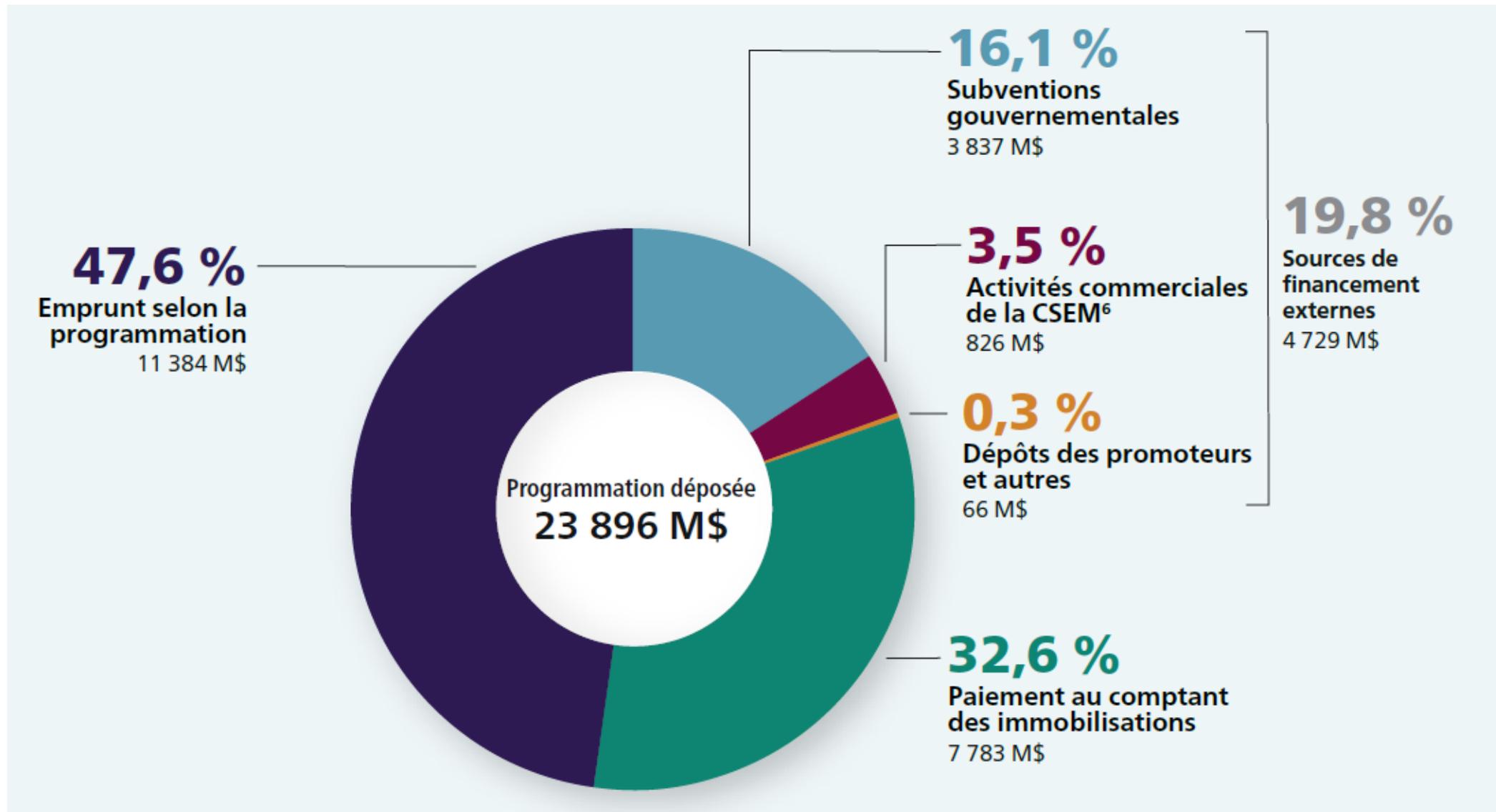
Bonification de projets existants par rapport au précédent PDI, notamment :

- Quartier Namur-Hippodrome – Cavendish (+142 M\$)
- Désinfection de l'effluent (+103 M\$)
- Réaménagement de la partie nord de L'Île-des-Sœurs (+92 M\$)
- Prolongement de la ligne bleue du métro - accompagnement STM (+86 M\$)
- Développement et optimisation - Système de vélo en libre-service BIXI (+75 M\$)
- Reconstruction du boulevard Pie-IX pour SRB - Portion Ville (+59 M\$)
- Acquisition/installation bornes de recharge pour véhicules électriques (+47 M\$)

Plan de la présentation



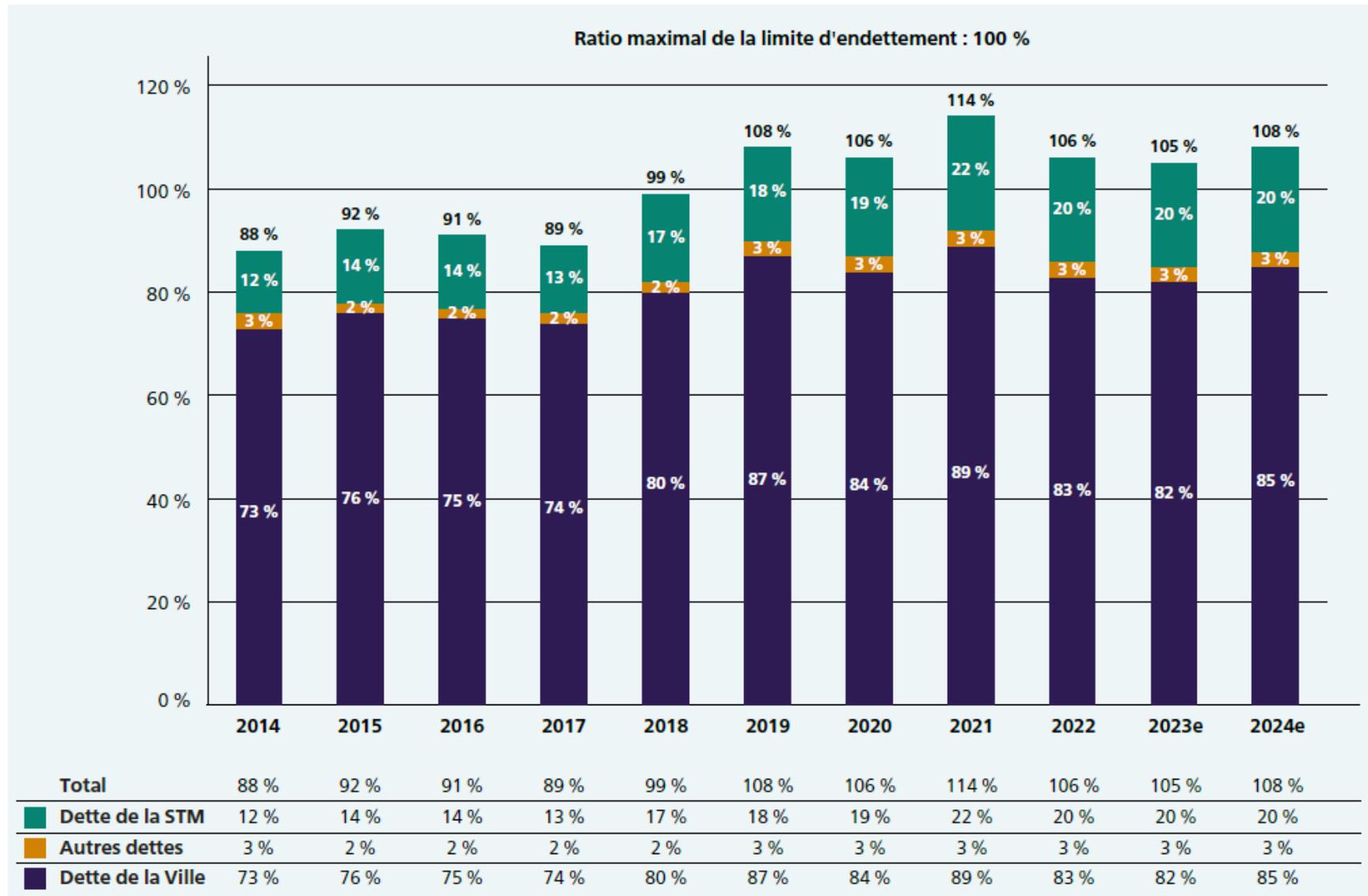
2.3. Financement des immobilisations



2.3. Gestion de la dette

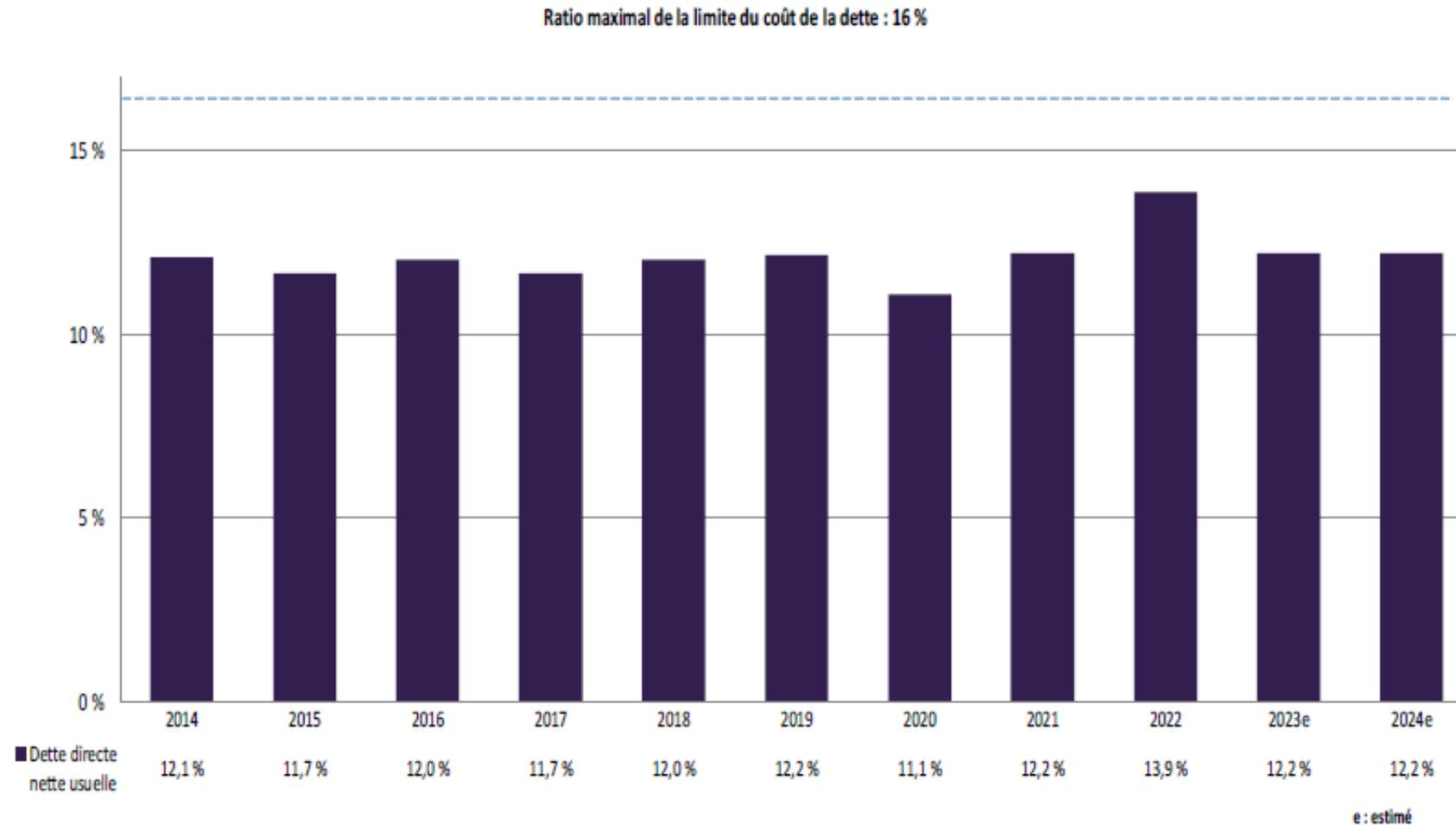
- Le budget 2024 permet à la Ville de réaffirmer sa bonne santé financière, reconnue par les agences de notation.
- La Ville de Montréal est en voie d'assurer un retour à un taux d'endettement de 100 % par rapport à ses revenus en 2027, tel que prévu.
- Au **PDI 2024-2033**, c'est une somme totale de **7 783,3 M\$** qui sera attribuée au paiement au comptant, soit **32,6 % du financement global des immobilisations**.

2.3. Gestion de la dette - Dette directe et indirecte nette



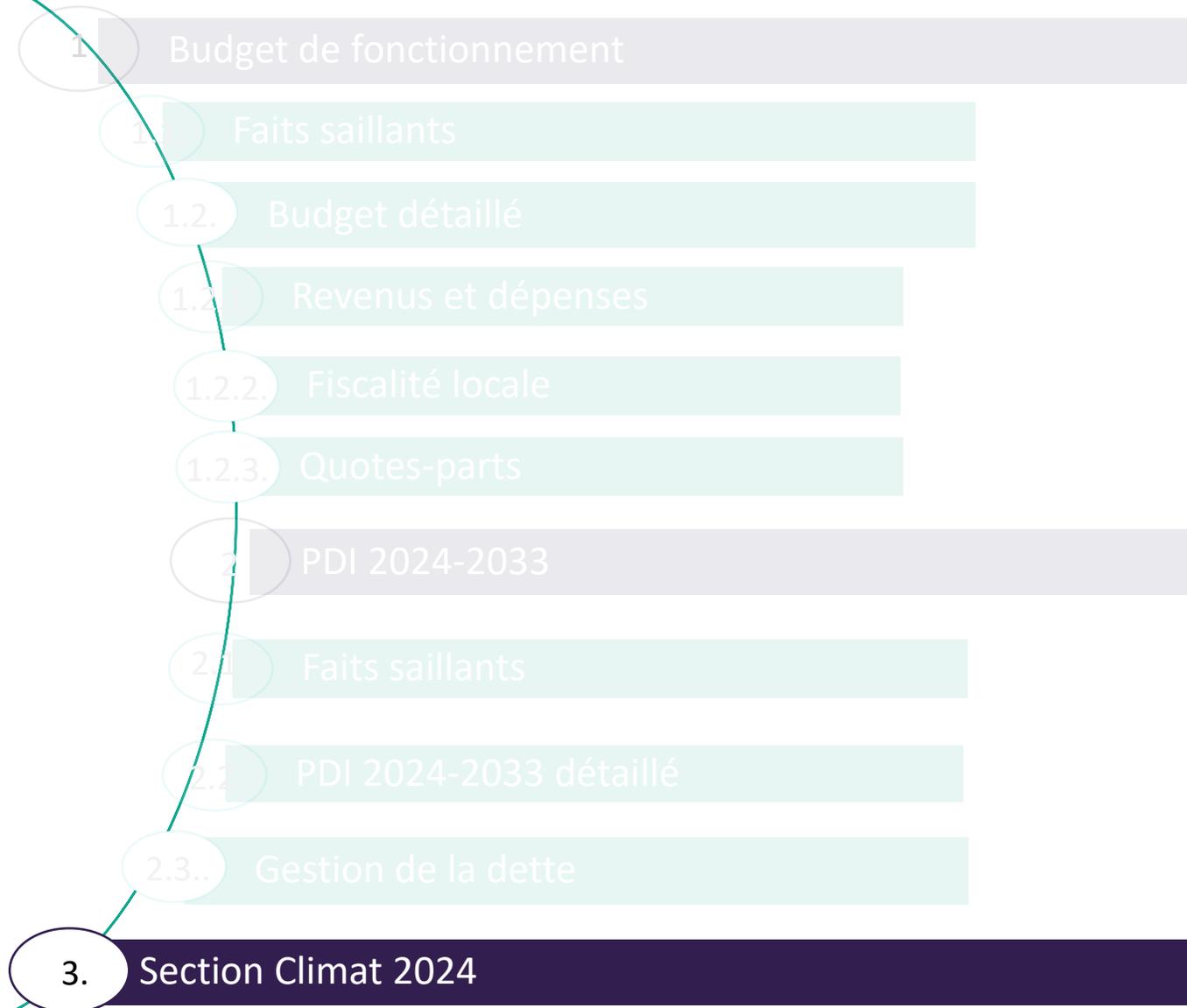
Dette excluant la dette actuarielle initiale. Exprimée en pourcentage des revenus de la Ville.

2.3. Gestion de la dette – Coût net du service de la dette



Dette nette exprimée en pourcentage des dépenses de la Ville.

Plan de la présentation



3. Nouvelle section climat 2024



Présenter un budget climat

Fidèle aux engagements pris dans le cadre du Plan climat 2020-2030, la Ville revoit ses règles de gouvernance pour intégrer l'impact climatique et environnemental à toutes ses décisions.

S'adapter aux changements climatiques

Consciente de l'importance de poser des gestes concrets, la Ville s'est engagée à consacrer 10 à 15 % de son PDI dans des investissements liés à l'adaptation aux changements climatiques, principalement dans des infrastructures naturelles et hybrides.

En 2024, 9,6 % des investissements y seront consacrés.

3. Premier Budget climat

Un budget climat pour



Définir la limite maximale d'émission de la collectivité montréalaise pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050



Prioriser les actions à mettre en œuvre pour respecter les engagements climatiques de la Ville



Assurer un suivi des cibles et des objectifs en effectuant des ajustements au besoin



Déterminer le financement requis

Cette **première version du budget climat** pave ainsi la voie vers une gouvernance climatique entièrement intégrée au processus budgétaire.

Les **actions et les décisions** ayant un impact climatique seront désormais proposées, adoptées, mises en œuvre, suivies et rapportées en fonction du cycle budgétaire.

Prochaines étapes

22 novembre au
8 décembre

Étude publique du budget et du PDI de la Ville
de Montréal par la Commission sur les finances
et l'administration

11 décembre
14 décembre

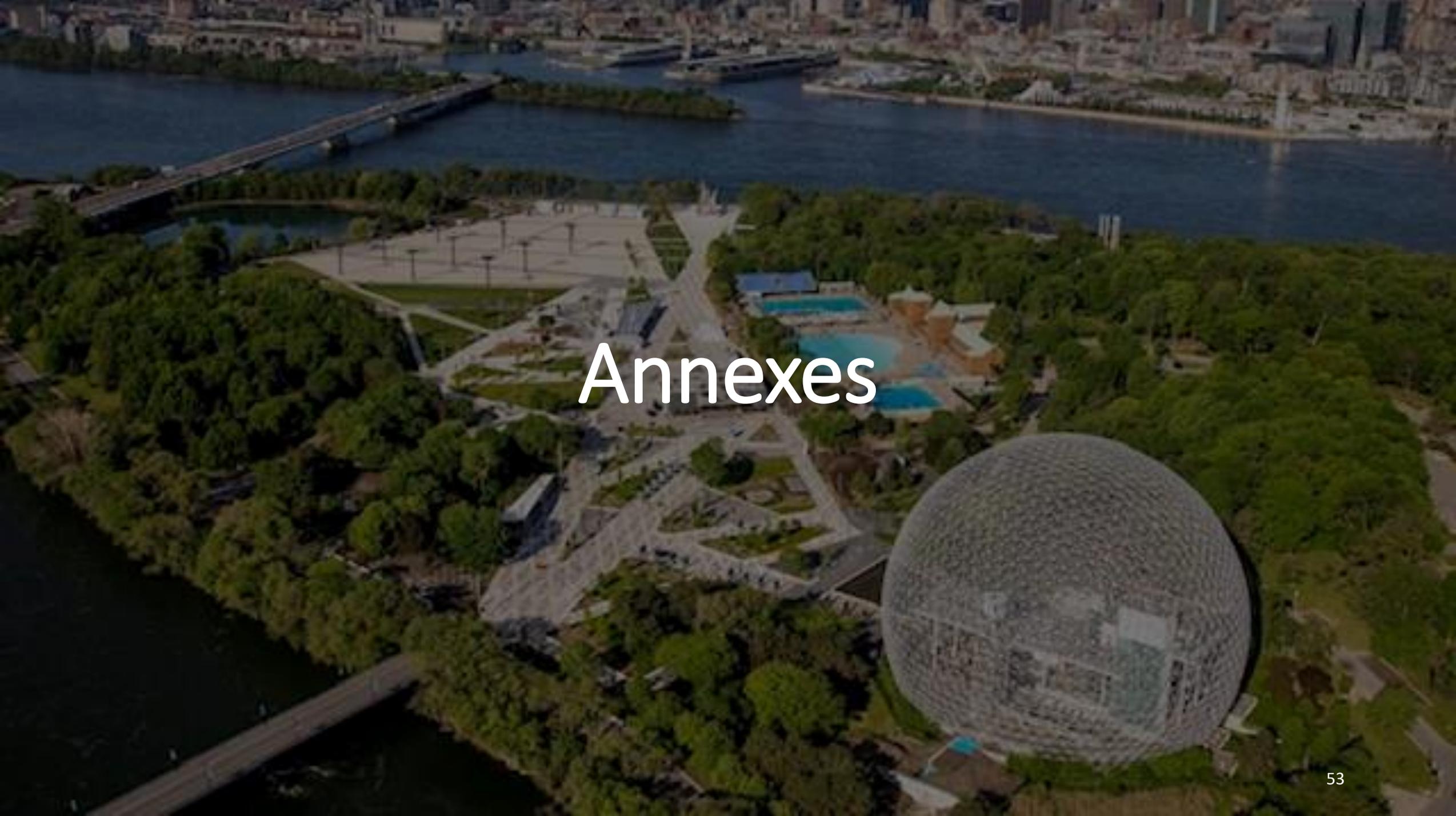
Adoption du budget 2024 et du PDI 2024-2033
- par le conseil municipal
- par le conseil d'agglomération

18 décembre
21 décembre

Adoption des règlements budgétaires
- par le conseil municipal
- par le conseil d'agglomération



**Fin de la présentation
Merci!**

An aerial photograph of a park area, likely the Parc de la Villette in Paris. The image shows a large, grey, geodesic dome structure in the lower right foreground. The park is filled with green trees and paved walkways. In the background, a city skyline is visible across a body of water, with a bridge spanning the water. The word "Annexes" is overlaid in white text in the center of the image.

Annexes

1.2.2. Revenus provenant des taxes relatives aux services

Arrondissements	Revenus 2023 ¹	Revenus 2024	Écart		Effet sur les charges fiscales résidentielles
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)	(%)
Ahuntsic-Cartierville	8 919,5	9 873,8	954,4	10,7	0,7
Anjou	9 191,8	10 584,8	1 393,0	15,2	2,2
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 201,7	12 265,9	1 064,2	9,5	0,6
Lachine	5 122,2	5 547,6	425,3	8,3	0,6
LaSalle	6 294,1	7 200,4	906,3	14,4	1,1
Le Plateau-Mont-Royal	11 456,7	12 579,5	1 122,8	9,8	0,7
Le Sud-Ouest	9 464,1	9 937,3	473,2	5,0	0,4
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 792,4	3 066,0	273,7	9,8	1,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	12 405,1	13 273,5	868,4	7,0	0,6
Montréal-Nord	10 395,8	11 476,9	1 081,2	10,4	1,7
Outremont	3 527,3	3 880,0	352,7	10,0	0,6
Pierrefonds-Roxboro	7 587,5	8 509,4	921,9	12,1	1,2
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	11 429,5	12 229,6	800,1	7,0	0,7
Rosemont–La Petite-Patrie	11 003,7	12 251,0	1 247,4	11,3	0,8
Saint-Laurent	15 509,5	17 308,6	1 799,1	11,6	1,0
Saint-Léonard	8 925,1	9 502,9	577,9	6,5	0,7
Verdun	7 781,3	8 248,2	466,9	6,0	0,5
Ville-Marie	20 665,9	21 699,2	1 033,3	5,0	0,5
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	9 400,9	10 378,6	977,7	10,4	0,8
Total	183 074,1	199 813,4	16 739,3	9,1	0,7

¹ Les revenus des taxes relatives aux services des arrondissements en 2023 ont été actualisés pour tenir compte de la croissance immobilière entre le 14 septembre et le 31 décembre 2022.

² Les taux présentés dans le tableau correspondent à la somme des taux appliqués par les arrondissements. Dans le cas de l'Arrondissement de Lachine, il s'agit d'un équivalent foncier, puisque l'une de ses taxes de services est un tarif par unité. Son taux foncier est de 0,0471 \$/100 \$.

1.2.2. Variation détaillée des charges fiscales, immeubles résidentiels

Arrondissements	Conseil municipal					Arrondissements			Charges fiscales foncières
	Taxe foncière générale	Taxes spéciales			Sous-total	Taxes de services	Taxes d'investissements	Sous-total	
		Dettes anciennes villes	Taxe relative à l'eau	Taxe relative à l'ARTM					
Ahuntsic-Cartierville	2,7 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	4,1 %	0,7 %	0,3 %	1,0 %	5,1 %
Anjou	2,3 %	(0,0 %)	0,4 %	0,8 %	3,5 %	2,2 %	0,6 %	2,9 %	6,3 %
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	3,4 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	5,0 %	0,6 %	(0,0 %)	0,6 %	5,5 %
Lachine	3,4 %	(0,0 %)	0,5 %	0,9 %	4,7 %	0,6 %	(0,0 %)	0,6 %	5,3 %
LaSalle	2,3 %	(0,0 %)	0,5 %	0,9 %	3,7 %	1,1 %	0,3 %	1,3 %	5,0 %
Le Plateau-Mont-Royal	2,5 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	4,0 %	0,7 %	0,2 %	1,0 %	4,9 %
Le Sud-Ouest	2,9 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	4,3 %	0,4 %	(0,1 %)	0,3 %	4,7 %
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	2,3 %	0,0 %	0,4 %	0,8 %	3,6 %	1,0 %	0,3 %	1,4 %	4,9 %
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	3,4 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	4,9 %	0,6 %	0,3 %	0,9 %	5,8 %
Montréal-Nord	2,2 %	(0,0 %)	0,4 %	0,8 %	3,3 %	1,7 %	(0,1 %)	1,5 %	4,8 %
Outremont	2,3 %	(0,0 %)	0,5 %	0,9 %	3,7 %	0,6 %	(0,1 %)	0,6 %	4,2 %
Pierrefonds-Roxboro	4,2 %	0,0 %	0,5 %	0,9 %	5,6 %	1,2 %	0,4 %	1,6 %	7,2 %
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	2,7 %	0,1 %	0,4 %	0,8 %	4,0 %	0,7 %	0,7 %	1,4 %	5,4 %
Rosemont—La Petite-Patrie	2,5 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	3,9 %	0,8 %	(0,0 %)	0,7 %	4,7 %
Saint-Laurent	2,7 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	4,1 %	1,0 %	(0,1 %)	0,8 %	4,9 %
Saint-Léonard	1,7 %	(0,0 %)	0,4 %	0,9 %	3,0 %	0,7 %	0,2 %	0,9 %	3,9 %
Verdun	2,6 %	0,0 %	0,5 %	0,9 %	4,0 %	0,5 %	0,1 %	0,6 %	4,6 %
Ville-Marie	0,7 %	0,0 %	0,5 %	0,9 %	2,1 %	0,5 %	0,0 %	0,5 %	2,6 %
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	2,9 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	4,3 %	0,8 %	0,1 %	0,9 %	5,2 %
Ville de Montréal	2,6 %	0,0 %	0,5 %	0,9 %	4,0 %	0,7 %	0,2 %	0,9 %	4,9 %

Note : Puisque la taxe relative à la voirie ne fait l'objet d'aucune variation en 2024, elle n'est pas présentée dans ce tableau afin d'alléger la présentation.

Pour tous les détails :
p. 13 du volume budgétaire

1.2.2. Variation détaillée des charges fiscales, immeubles non résidentiels

Arrondissements	Conseil municipal					Arrondissements			Charges fiscales foncières
	Taxe foncière générale	Taxes spéciales			Sous-total	Taxes de services	Taxes d'investissements	Sous-total	
		Dettes anciennes villes	Taxe relative à l'eau	Taxe relative à l'ARTM					
Ahuntsic-Cartierville	2,5 %	(0,0 %)	0,5 %	1,0 %	4,0 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	4,2 %
Anjou	7,4 %	(0,0 %)	0,6 %	1,1 %	9,0 %	0,6 %	0,2 %	0,8 %	9,8 %
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	3,7 %	0,0 %	0,6 %	1,0 %	5,3 %	0,1 %	(0,0 %)	0,0 %	5,4 %
Lachine	12,3 %	(0,0 %)	0,6 %	1,2 %	14,1 %	0,2 %	0,0 %	0,2 %	14,3 %
LaSalle	7,6 %	0,0 %	0,6 %	1,1 %	9,3 %	0,3 %	0,1 %	0,3 %	9,7 %
Le Plateau-Mont-Royal	3,6 %	0,0 %	0,6 %	1,0 %	5,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	5,3 %
Le Sud-Ouest	4,8 %	0,1 %	0,5 %	1,0 %	6,5 %	0,1 %	(0,0 %)	0,0 %	6,5 %
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	2,5 %	0,0 %	0,5 %	1,0 %	4,0 %	0,2 %	(0,0 %)	0,1 %	4,1 %
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	6,2 %	0,1 %	0,5 %	1,1 %	7,9 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	8,1 %
Montréal-Nord	6,6 %	0,0 %	0,6 %	1,0 %	8,3 %	0,5 %	(0,0 %)	0,4 %	8,7 %
Outremont	5,9 %	(0,1 %)	0,6 %	1,1 %	7,5 %	0,1 %	(0,0 %)	0,1 %	7,6 %
Pierrefonds-Roxboro	2,8 %	0,0 %	0,6 %	1,0 %	4,4 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	4,6 %
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	6,5 %	0,1 %	0,6 %	1,0 %	8,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	8,5 %
Rosemont—La Petite-Patrie	5,2 %	0,1 %	0,6 %	1,1 %	6,9 %	0,2 %	(0,0 %)	0,1 %	7,1 %
Saint-Laurent	10,0 %	0,1 %	0,6 %	1,1 %	11,8 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %	12,1 %
Saint-Léonard	7,3 %	(0,0 %)	0,6 %	1,1 %	9,0 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %	9,2 %
Verdun	2,2 %	0,0 %	0,5 %	1,0 %	3,8 %	0,0 %	(0,0 %)	0,0 %	3,8 %
Ville-Marie	(2,3 %)	(0,2 %)	0,5 %	1,0 %	(0,9 %)	0,0 %	(0,0 %)	0,0 %	(0,9 %)
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	4,0 %	0,0 %	0,6 %	1,0 %	5,6 %	0,1 %	(0,0 %)	0,1 %	5,7 %
Ville de Montréal	3,0 %	0,0 %	0,5 %	1,0 %	4,5 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	4,6 %

Note : Puisque la taxe relative à la voirie ne fait l'objet d'aucune variation en 2024, elle n'est pas présentée dans ce tableau afin d'alléger la présentation.

Pour tous les détails :
p. 14 du volume budgétaire

2.1. Sommaire par services exécutants et services requérants

(en milliers \$)

SERVICES EXÉCUTANTS	SERVICES REQUÉRANTS	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2024-2028	Total 2029-2033	Total 2024-2033
ARRONDISSEMENTS	Arrondissements	175 960	143 675	139 125	135 256	142 071	736 087	658 210	1 394 297
SERVICES CENTRAUX									
Concertation des arrondissements	Concertation des arrondissements	21 000	13 000	5 500	5 619	6 387	51 506	33 478	84 984
		21 000	13 000	5 500	5 619	6 387	51 506	33 478	84 984
Commission des services électriques	Commission des services électriques	125 370	137 569	107 692	93 696	79 067	543 394	297 707	841 101
		125 370	137 569	107 692	93 696	79 067	543 394	297 707	841 101
Culture	Culture	2 602	2 800	2 638	2 989	3 568	14 597	18 033	32 630
		2 602	2 800	2 638	2 989	3 568	14 597	18 033	32 630
Diversité et inclusion sociale	Diversité et inclusion sociale	7 084	7 308	7 449	7 861	8 686	38 388	45 084	83 472
		7 084	7 308	7 449	7 861	8 686	38 388	45 084	83 472
Eau	Eau	692 303	824 737	610 175	552 323	607 398	3 286 936	2 738 220	6 025 156
		692 303	824 737	610 175	552 323	607 398	3 286 936	2 738 220	6 025 156
Environnement	Environnement	10 651	3 556	10 467	15 058	5 543	45 275	14 779	60 054
		10 651	3 556	10 467	15 058	5 543	45 275	14 779	60 054
Espace pour la vie	Espace pour la vie	2 750	10 000	12 250	6 000	29 500	60 500	118 000	178 500
		2 750	10 000	12 250	6 000	29 500	60 500	118 000	178 500
Expérience citoyenne et communications	Expérience citoyenne et communications	30 000	45 000	60 000	60 000	60 000	255 000	300 000	555 000
		30 000	45 000	60 000	60 000	60 000	255 000	300 000	555 000
Gestion et planification des immeubles	Culture	51 515	55 770	81 163	77 818	60 621	326 887	288 135	615 022
	Environnement	49 517	17 795	4 998	3 207	5 066	80 583	21 028	101 611
	Espace pour la vie	23 135	22 336	19 031	24 352	28 399	117 253	150 124	267 377
	Gestion et planification des immeubles	171 825	187 137	138 699	115 838	150 332	763 831	714 976	1 478 807
		295 992	283 038	243 891	221 215	244 418	1 288 554	1 174 263	2 462 817

2.1. Sommaire par services exécutants et services requérants (suite)

(en milliers \$)

SERVICES EXÉCUTANTS	SERVICES REQUÉRANTS	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2024-2028	Total 2029-2033	Total 2024-2033
Grands parcs, Mont-Royal et sports	Grands parcs, Mont-Royal et sports	193 275	230 025	220 959	223 565	240 535	1 108 359	1 225 469	2 333 828
		193 275	230 025	220 959	223 565	240 535	1 108 359	1 225 469	2 333 828
Habitation	Habitation	54 092	54 847	55 324	56 711	64 288	285 262	327 016	612 278
		54 092	54 847	55 324	56 711	64 288	285 262	327 016	612 278
Infrastructures du réseau routier	Eau	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	46 000	46 000	92 000
	Environnement	29	-	-	-	-	29	-	29
	Infrastructures du réseau routier	161 834	169 500	167 300	167 318	147 339	813 291	736 532	1 549 823
		171 063	178 700	176 500	176 518	156 539	859 320	782 532	1 641 852
Matériel roulant et ateliers	Matériel roulant et ateliers	54 680	75 054	85 521	92 863	96 200	404 318	622 000	1 026 318
		54 680	75 054	85 521	92 863	96 200	404 318	622 000	1 026 318
Police	Police	2 330	2 055	2 055	2 055	-	8 495	-	8 495
		2 330	2 055	2 055	2 055	-	8 495	-	8 495
Technologies de l'information	Technologies de l'information	127 754	133 181	129 420	115 148	104 696	610 199	264 872	875 071
		127 754	133 181	129 420	115 148	104 696	610 199	264 872	875 071
Urbanisme et Mobilité	Culture	1 250	1 900	800	450	350	4 750	1 050	5 800
	Urbanisme et Mobilité	475 666	536 398	528 161	520 280	570 500	2 631 005	2 970 830	5 601 835
		476 916	538 298	528 961	520 730	570 850	2 635 755	2 971 880	5 607 635
Sécurité incendie	Sécurité incendie	2 075	13 300	800	800	800	17 775	4 000	21 775
		2 075	13 300	800	800	800	17 775	4 000	21 775
Société parc Jean-Drapeau	Société parc Jean-Drapeau	78 704	76 572	82 304	69 357	75 030	381 967	223 774	605 741
		78 704	76 572	82 304	69 357	75 030	381 967	223 774	605 741
TOTAL - SERVICES CENTRAUX		2 348 641	2 629 040	2 341 906	2 222 508	2 353 505	11 895 600	11 161 107	23 056 707
Intégration du budget participatif aux projets et programmes existants des services centraux		(30 000)	(45 000)	(60 000)	(60 000)	(60 000)	(255 000)	(300 000)	(555 000)
TOTAL - INVESTISSEMENTS		2 494 601	2 727 715	2 421 031	2 297 764	2 435 576	12 376 687	11 519 317	23 896 004